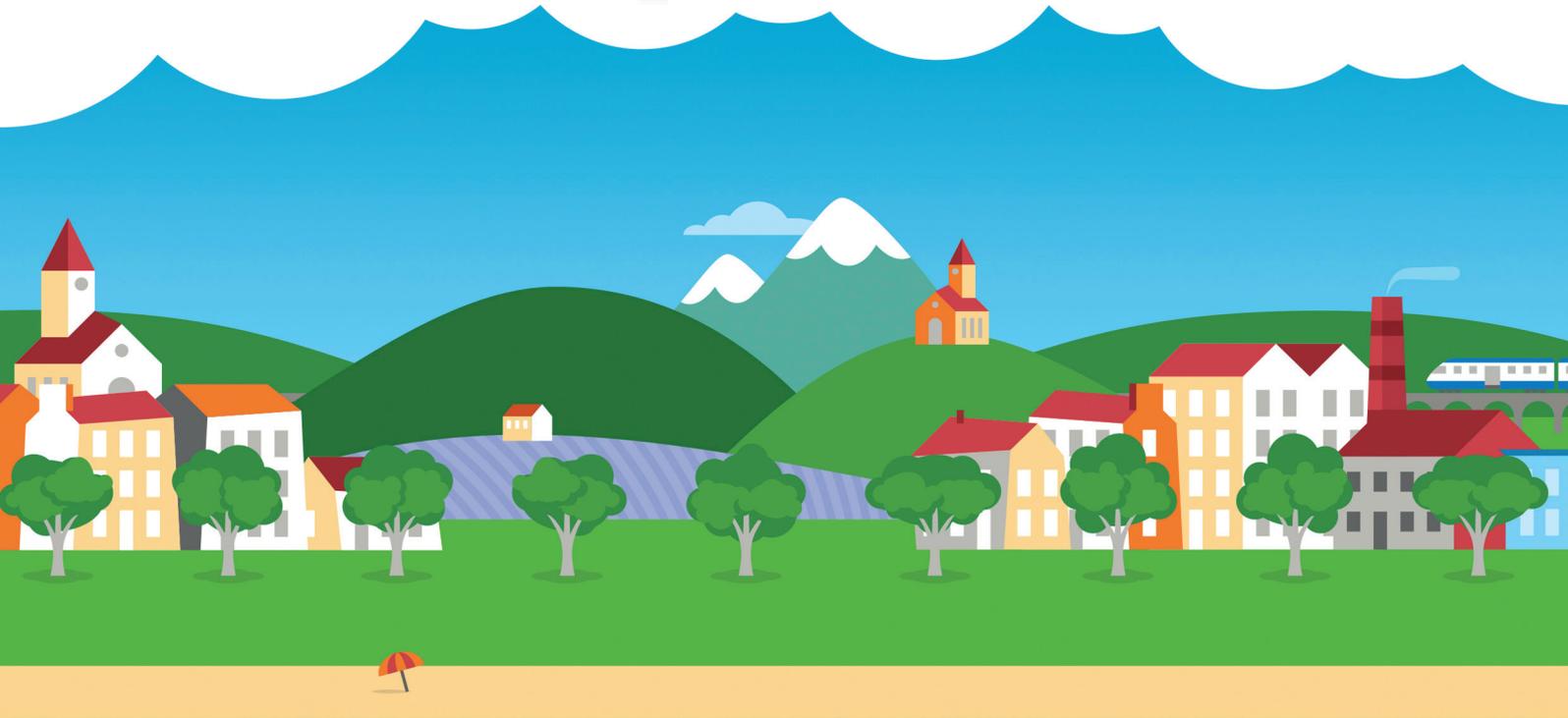




CONNAISSANCE DU TERRITOIRE

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR



Feuille de route de la Plateforme Connaissance du territoire

*Stratégie régionale de la
connaissance du territoire*

*Perspectives
2024 - 2028*

MARS 2024

Cette feuille de route a été co-écrite par les services de la Région Provence - Alpes - Côte d'Azur, du SGAR, de la DREAL, de l'Insee et de l'IGN.



Vous voulez contacter les équipes de la Plateforme ?

C'est ici



connaissance-territoire@maregionsud.fr

Sommaire

La Plateforme : démarche et objectifs

Pourquoi une démarche de Plateforme régionale ?	8
Ils sont adhérents à la Plateforme	9
Axes transversaux et objectifs opérationnels	10
Quelle offre de services, quelles démarches ?	11
La feuille de route 2024 de la Plateforme.....	12

Missions socles

Un portail régional de référence sur la connaissance du territoire	16
Un service public régional de la donnée.....	17
Un espace collaboratif pour co-construire de façon sécurisée.....	20
Redéfinition d'un outil transversal d'observation du territoire régional	21
Déploiement de services et outils numériques structurants	22
Coordination et gouvernance de la Plateforme.....	23
Développement d'une stratégie de valorisation des actions collectives	25
Production de cartographies	26
Un cycle renouvelé et diversifié de rencontres et temps d'animation.....	27

Actions thématiques

Planification écologique et développement durable (transversal)	30
Contribution au chantier data France Nation Verte et au Plan de Transformation Énergétique et Écologique.....	31
Actualisation du tableau de bord du développement durable.....	31
Aménagement, foncier, habitat	32
Sobriété foncière.....	32
Préfiguration et lancement d'une démarche collective portant sur le sujet de la consommation foncière et de l'artificialisation en région	33
Accompagnement autour de l'évolution d'UrbanSIMUL	34
Accompagnement autour des inventaires de friches	34
Conception et diffusion de jeux de données enrichis issus des fichiers du cadastre numérique sur le foncier	35
Déploiement d'une visionneuse des données d'occupation du sol régionales	35

Foncier économique	36
Conduite partenariale de l'observation du foncier économique régional.....	36
Étude sur les zones d'activités économiques et l'amélioration de la gestion intégrée de l'eau dans une ZAC existante	37
Étude sur les zones d'activités économiques « de l'inventaire à la stratégie »	37
Étude sur la consommation d'espace liée à l'activité économique	37
Centralités urbaines régionales	38
Observation des dynamiques des centres-villes régionaux.....	38
Habitat et logement	39
Étude sur la vacance de logements en Provence-Alpes-Côte d'Azur.....	39
Étude sur la projection de ménages à l'horizon 2050	39
Diffusion de jeux de données actualisés sur la production de logements neufs	40
Préservation de l'environnement	41
Gestion de l'eau	41
Identification du risque sécheresse en contexte méditerranéen (projet HydroSpace4PACA) dans le cadre d'un projet d'appui à l'innovation par l'usage des données spatiales.....	42
Accompagnement autour de l'actualisation des bases de connaissance sur l'hydraulique agricole...	42
Étude sur les réponses publiques à la raréfaction de l'eau	43
Lancement d'une étude portant sur la ressource en eau dans les stations des Alpes du Sud	43
Séminaire thématique « Eau visible, eau invisible : les enjeux de la connaissance de l'eau en Région au service de la sobriété ».....	43
Séminaire cartes et données sur « la gestion de l'eau aujourd'hui et demain : quels outils et données au service des territoires ? »	43
Mer et littoral	44
Appui au maintien et au développement de la démarche d'observation du trait de côte dans le cadre de la plateforme Mon Littoral Provence-Côte d'Azur	44
Appui au développement et la promotion d'un observatoire photographique du paysage littoral ...	45
Étude sur les perspectives d'érosion du trait de côte littoral : comment inclure la problématique du recul du littoral dans les stratégies de planification ?	45
Étude sur la maritimité des métropoles régionales.....	45
Biodiversité	46
Partage des diagnostics territoriaux sur le périmètre des Parcs naturels régionaux actuels et à venir.....	46
Forêt, agriculture, ressources, alimentation	47
Séminaire cartes et données sur la forêt	47
Changement climatique et qualité de l'air	48
Appui à l'expérimentation sur la séquestration carbone des sols « MEO-Carbon » ur le territoire régional.....	48
Étude sur les « températures anormalement chaudes »	48

Énergies renouvelables et réseaux.....	49
Maintenance et développement de l'observatoire de l'aménagement numérique du territoire.....	49
Maintenance et développement du service LME sur l'implantation des infrastructures et réseaux de communications électroniques	49
Prévention des risques	50
Économie, formation, emploi.....	51
Maintenance et développement de l'observatoire de la conjoncture régionale	51
Étude sur l'évaluation de l'impact du changement climatique sur les activités économiques en région Provence-Alpes-Côte d'Azur : le cas de l'activité touristique.....	52
Étude sur le rôle du capital humain dans le potentiel d'innovation de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur ?.....	52
Étude sur l'insertion professionnelle des jeunes.....	52
Déploiement d'une visionneuse des données d'économie	52
Population et société.....	53
Qualité de vie et santé.....	53
Étude sur la vulnérabilité énergétique des ménages liée au logement	53
Étude « Dans le halo de la pauvreté monétaire »	53
Étude sur la « silver économie » : le vieillissement démographique en région Provence-Alpes-Côte d'Azur - volet 2	54
Dynamiques transfrontalières	54
Construction d'un système d'observation des territoires transfrontaliers dans le cadre du projet Observ'Alp	54
Transports et mobilités	55
Constitution et suivi d'une base de données sur les aménagements cyclables en région.....	55
Référentiels et communs numériques.....	56
Imagerie et modèles de terrain	56
Primo-acquisition mutualisée d'une orthophotographie très haute résolution régionale en plusieurs phases et accompagnement des acteurs régionaux.....	57
Soutien aux usages innovants des données satellitaires dans le cadre de projets d'expérimentation.....	58
Valorisation des données classées du programme Lidar HD national sur le territoire régional.....	58
Déploiement d'une visionneuse des orthophotographies historicisées de la région.....	59
Référentiels vectoriels	59
Maintenance et développement du service de diffusion des données cadastrales MAJIC	60

La Plateforme : démarche et objectifs



Depuis octobre 2022, la Plateforme connaissance du territoire de Provence-Alpes-Côte d'Azur réunit au sein d'un partenariat cadre quatre acteurs majeurs de la connaissance et/ou de la planification du territoire : les services de l'État, la Région, l'Insee et l'IGN.

À la fois structure de coordination, lieu d'animation, d'échanges, de production de ressources et de valorisation, la Plateforme a pour objectif premier de mettre en œuvre un service public en matière d'observation territoriale et de connaissance stratégique sur le territoire régional.

Les actions font l'objet d'un programme structuré et évolutif, détaillé dans la présente feuille de route.

Pourquoi une démarche de Plateforme régionale ?



Stratégique par définition, l'échelle régionale est largement identifiée dans le champ de l'aménagement, du développement territorial mais également de l'observation et de la connaissance. La Plateforme se positionne donc comme un vecteur d'accélération, constituant un maillon essentiel entre l'échelle locale et le niveau national afin de faire remonter les besoins, les démarches de qualité autant que porter à connaissance les dispositifs, les prescriptions... L'initiative de niveau régional avec le déploiement de moyens dédiés peut donc jouer un rôle de déclencheur dans une optique de partage et de solidarité territoriale. Dans le cadre de leur échelle d'intervention, les collectivités et leurs groupements peuvent mutualiser leurs efforts et leurs moyens au sein de la Plateforme avec à la clé une couverture unie et une égalité de service. L'objectif est ainsi de s'adapter aux besoins, être à l'écoute, se positionner à la « bonne échelle » pour apporter une plus-value aux territoires en matière d'ingénierie.

Le champ d'action de la Plateforme est bien plus que l'addition des compétences de ses membres fondateurs et donc un objet plus large et structurant : un projet de « service public » au sens plein du terme. Ses acteurs ne participent pas à la mise en place d'un dispositif d'observation et de connaissance au titre seulement de leurs compétences propres mais également dans l'optique d'appuyer les territoires dans l'application des leurs. La Plateforme peut dans ce cadre être amenée à proposer des actions et des projets propres à l'observation et à la connaissance dans les domaines liés à l'aménagement durable, la lutte contre le changement climatique, la cohésion socio-spatiale ou encore l'attractivité territoriale. Le champ de la Planification écologique et sa déclinaison régionale dans le cadre du Plan de Transformation Écologique et Énergétique initié en 2023 constitue un point d'intérêt majeur qu'alimentent les actions de la présente feuille de route.

Dans son positionnement et à l'échelle des projets, la Plateforme a vocation à proposer un cadre aux acteurs régionaux, préfigurer les sujets d'intérêt, notamment en ce qui concerne les démarches collectives, pour bien définir l'opportunité des projets mais aussi pour s'assurer que le cadre d'intervention régional constitue un accélérateur et vienne en articulation et complémentarité des démarches locales et/ou nationales, dans le respect du principe de subsidiarité. Définir collectivement la bonne intervention à la bonne échelle, en mettant en synergie l'écosystème d'acteurs est ainsi au cœur de la démarche.

La définition des actions de la feuille de route s'est nourrie d'un important travail de concertation et d'écoute mené durant le printemps 2023 lors des « rendez-vous territoriaux de la Plateforme ». Organisés dans chacun des 6 départements de la région, ces temps d'échange ont permis aux acteurs présents (plus de 120) de s'exprimer sur les attentes vis-à-vis du dispositif régional et faire remonter durant ces ateliers plus de 200 propositions de projets.

Sur le plan stratégique, il est ainsi ressorti un besoin accru de centralisation des informations et ressources dans des espaces bien identifiés. Faciliter les accès et la découvrabilité des ressources n'est toutefois perçu que comme une partie de la réponse au besoin avec un souhait marqué d'accompagnement à l'ingénierie, ce qui se traduit par la mise en place d'un cadre d'échange et de mise en réseau des acteurs. Sur le plan thématique, le détail des besoins est évoqué dans chacune des introductions de parties, mais on observe une immense majorité de demandes sur les sujets en lien avec l'aménagement, le foncier et l'environnement et les enjeux du moment (limitation de la consommation d'espace et de l'artificialisation, accompagnement à la gestion de l'eau...) La concertation en continu amènera à préciser voire à compléter les sujets dans une optique de suivi et de mise en relation des besoins exprimés et des solutions opérationnelles apportées dans le cadre de la Plateforme. La qualité d'adhérent à la Plateforme engage une prise en compte renforcée des priorités exprimées par rapport aux acteurs non-adhérents qui par ailleurs, ne participent pas à la gouvernance du dispositif (comité d'orientation).

Ils sont adhérents à la Plateforme

Outre ses « membres fondateurs », la Plateforme propose une adhésion (gratuite et ouverte) à l'ensemble des acteurs publics ou para-publics régionaux, producteurs ou utilisateurs de ressources spécifiques à la connaissance du territoire. Les adhérents au dispositif peuvent ainsi participer pleinement à la définition des orientations du dispositif régional. Nous invitons les acteurs des structures régionales intéressées à prendre connaissance des [modalités d'adhésion](#) et le cas échéant, [contacter](#) les équipes référentes. Au 31 janvier 2024, la Plateforme connaissance du territoire compte 17 structures adhérentes.





Axes transversaux et objectifs opérationnels

La dynamique de la Plateforme connaissance du territoire se répartit autour de quatre grands axes d'interventions :

- » **coordonner** un service public de la connaissance territoriale ;
- » **produire** collectivement et diffuser les études et les données ;
- » **animer** des projets collaboratifs pour partager l'ingénierie publique ;
- » **valoriser** la connaissance territoriale.

Elle poursuit plusieurs objectifs opérationnels, offrant un cadre d'action pluriannuel :

- » **centraliser et ouvrir les ressources de la connaissance** (données, études, analyses...) pour faciliter l'accès à une information décloisonnée et ouverte ;
- » **coordonner la production de référentiels communs** (données, méthodologies, analyses...) en mode projet collaboratif, pour augmenter la capacité de réponse aux enjeux de développement par la mise en place de solutions partagées ;
- » « **éditorialiser** » **les ressources** en proposant des formats enrichis, des études, pour une chaîne complète de la donnée à la connaissance ;
- » « **scénariser** » **la connaissance** en créant des parcours, des regroupements thématiques, des observatoires interopérables pour donner du sens aux productions ;
- » **accompagner les utilisateurs dans l'usage des services et ressources** par la mise en partage de méthodologies, un appui technique, des formations...
- » **partager les productions et les démarches menées dans le cadre de la Plateforme** pour une information valorisant les actions portées sur et par les territoires ;
- » **animer un réseau d'acteurs dans le cadre de formats de rencontre diversifiés**, avec des séminaires, journées, réunions, pour restituer, mettre en débat les thématiques, les projets et les enjeux ;
- » **favoriser l'émergence d'un « carrefour des observatoires » régional** en encourageant l'organisation de communautés régionales thématiques, métier ou territoriale, en organisant la remontée d'information et le partage ;

- » **constituer un cadre d'incubation et d'innovation**, pour définir des solutions partagées et faire face aux défis, dans un lieu de partage de confiance au service des territoires ;
- » **faire vivre une gouvernance de projet partagée**, pour une concertation en continu à toutes les échelles et une priorisation collective des actions ;
- » **jouer un rôle de courroie entre l'échelon local et national**, pour porter la voix des territoires et contribuer à un cadre de travail clair.

Quelle offre de services, quelles démarches ?

Afin de concrétiser les objectifs évoqués, la Plateforme propose une palette importante de ressources et de cadres de travail collaboratifs sur des sujets d'intérêt partagé. L'organisation de cette « offre » pourra être amenée à évoluer dans une optique de rationalisation ou de redéfinition opérationnelle :

Infrastructures et services

- **portails éditoriaux de diffusion et de services** :
 - Portail partenarial [connaissance du territoire](#) ;
 - Infrastructure de données ouvertes interopérable et de services ([DataSud](#)) ;
- **services numériques en appui à l'ingénierie de projet de la connaissance** ;
- **visionneuses cartographiques et espace de production de cartes** ;
- **espaces de travail collaboratifs**.

Ressources

- **études** :
 - Études qualitatives et thématiques ;
 - Guides méthodologiques ;
- **atlas cartographiques** ;
- **données** géographiques et non géographiques :
 - Données brutes (catalogue) ;
 - Données enrichies (connaissance) ;
- **cartographies** ;
- **géo-observatoires**.

Séquences d'animation/rencontre (coordination/valorisation)

- **séminaires de l'observation territoriale** :
 - Rencontres connaissance du territoire : organisés pour valoriser les études produites dans le cadre des partenariats ;
 - Séminaires thématiques ;
 - Séminaires cartes et données ;
- **journée connaissance et avenir du territoire** ;
- **rencontres techniques** : temps d'information et de débat en lien avec les démarches collaboratives et collectives sur des sujets portés dans le cadre de la Plateforme ;

- **ateliers** : temps de co-construction et de travail avec objectifs définis en début de séance liés à des projets ou à des pans de l'offre de la Plateforme ;
- **instances de gouvernance de la Plateforme** :
- **perspectives** : formations : sur des pans de l'offre de la Plateforme (à développer) et formats alternatifs (hackaton, carto-parties...) (à développer).

Démarches d'accompagnement à l'ingénierie de projet

- **groupes collaboratifs de travail et communautés thématiques liés à des projets.**

Communication / valorisation

- **sur le portail connaissance du territoire** :
 - pages éditoriales ;
 - actualités ;
 - agenda partagé
- **autres canaux** :
 - Lettre d'information : connaissance du territoire (démarches collectives, études, gouvernance...);
 - réseaux sociaux : LinkedIn, X...
 - perspectives : évolution de l'interface éditoriale de DataSud : pages éditoriales ; pages événements ; actualités, donnée du mois, agenda partagé, lettre d'information DataSud (data et services) ; vidéo clip en motion anime ; carte du mois.

Chacun des pans de cette offre peut être mobilisé dans le cadre de projets identifiés dans la feuille de route ou constituer des actions à part entière de la Plateforme.

La feuille de route 2024 de la Plateforme



La feuille de route de la Plateforme est issue en grande partie de l'analyse des besoins exprimés par les territoires lors des rendez-vous de la Plateforme, mis en perspective avec les orientations stratégiques de la planification de niveau régional et parfois des enjeux d'échelle nationale. De fait, plus de 50 % des actions 2024 de la Plateforme répondent directement à l'un des besoins directement exprimés par les territoires. L'objectif dans les années à venir est de développer ce rapport pour faire jouer au cadre régional le rôle de catalyseur et de facilitateur de l'action publique locale, par l'observation et la connaissance du territoire.

Le présent programme d'activité distingue donc d'une part des missions socles réparties en 9 entrées, correspondant majoritairement à des actions pluriannuelles et structurantes, d'autre part plus de 46 actions concrètes, liées à une thématique ou une problématique spécifique. Les codes (ENR1, LIT2...) permettent de retrouver les actions décrites et détaillées dans la partie «Actions thématiques».

Missions socles



La concertation menée dans le cadre des rendez-vous territoriaux de 2023 a fait ressortir un besoin accru de centralisation et de simplification d'accès aux informations et ressources. Redéfinir la structure et le contenu de ses interfaces éditoriales (portail connaissance du territoire) ou de données (DataSud) fait directement suite à ce besoin presque unanimement exprimé.

Une autre priorité est également de donner à voir, concerter autour du programme d'action pour permettre aux acteurs du territoire de s'y inscrire et de participer aux actions collaboratives proposées, mieux connaître les services proposés pour un passage à l'échelle de l'action du dispositif de Plateforme.

Par leur nature, des éléments peuvent se croiser et être remobilisés dans la partie Actions thématiques. Les missions socles constituent des axes structurants englobant potentiellement plusieurs projets. Ils sont par définition pluriannuels.

Un portail régional de référence sur la connaissance du territoire

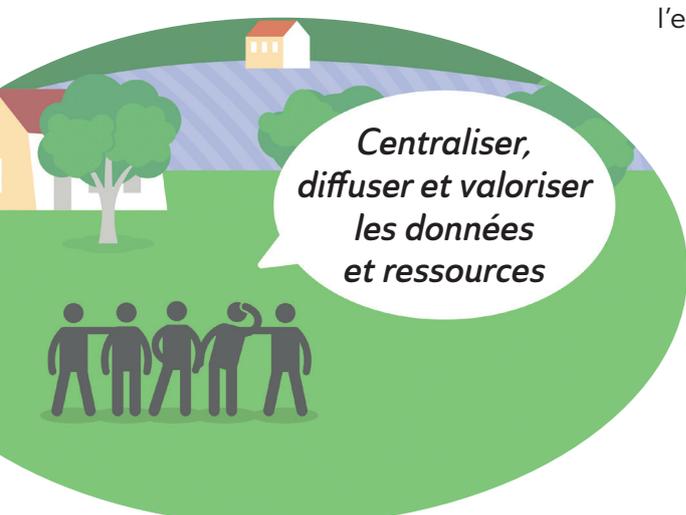
Le portail Connaissance du territoire fera l'objet en 2024 d'un travail multipartenarial pour redéfinir son ergonomie et ses fonctionnalités sociales auxquelles doit s'ajouter le développement du contenu éditorial (pages thématiques, pages en lien avec les projets...) avec centralisation de contenus d'intérêt (études, synthèses...)

Depuis sa création en 2017 et le lancement de la Plateforme connaissance du territoire en 2022 associant la Région, les services de l'État, l'Insee et l'IGN, le [portail connaissance du territoire](#) a profondément évolué dans ses fonctionnalités et son contenu. Le portail permet de centraliser des pages thématiques, des pages sur les démarches collectives et d'accompagnement menées dans le cadre de la Plateforme, des ressources (études, cartographies, outils...). L'interface éditoriale comportant des actualités, des pages d'évènement, un calendrier permet de mettre en avant des éléments dynamiques.

En 2024, l'interface et l'organisation du site bénéficieront d'une optimisation et d'une redéfinition. Il est notamment prévu d'étendre les fonctionnalités du [catalogue de ressources](#) et le déploiement de nouveaux contenus de pages ainsi qu'une réorganisation du plan de site pour faciliter la navigation des usagers.

Une attention particulière sera apportée à l'écriture partenariale de nouvelles pages sur des thématiques/problématiques à enjeu et permettront de mieux accéder à une sélection de ressources pertinentes (études, cartographies, chiffres clés, jeux de données...) produites dans le cadre des partenariats de la connaissance depuis 2017 ou des ressources externes. Des pages portant sur démarches collaboratives et les projets portés dans le cadre de la Plateforme seront également définies pour mettre en visibilité les actions et permettre aux acteurs intéressés de s'y inscrire.

L'ensemble de ces évolutions seront définies et priorisées dans le cadre du comité éditorial de la Plateforme connaissance du territoire réunissant l'ensemble des membres fondateurs du dispositif. ↓



*Centraliser,
diffuser et valoriser
les données
et ressources*

- **Code action** : AT1
- **Cadre partenarial** : Région, services de l'État (SGAR coord.), Insee, IGN,
- **Calendrier** :
 - évolution de l'ergonomie, du catalogue et du plan de site, T1 2024
 - déploiement des pages thématiques avec centralisation des ressources, T2-T3-T4 2024 et suivants

Un service public régional de la donnée



Dans l'optique de participer d'une « urbanisation » nécessaire des interfaces de données, il est envisagé en 2024 de développer les fonctionnalités socles de DataSud, œuvrer à son interopérabilité avec les portails locaux, régionaux, nationaux... et maximiser la centralisation de données en opendata. L'accompagnement des usagers est au cœur de la démarche avec l'objectif d'adapter les services aux besoins. Des chantiers seront également lancés dans le cadre de démarches collaboratives pour l'acquisition de référentiels ou encore organiser la production de (géo)communs.

La Plateforme porte une action renforcée dans le champ de la data territoriale avec des principes d'action pluriannuels « socles » se déclinant en une série d'actions concrètes avec calendrier.

La donnée constitue un levier pour l'analyse des enjeux, la planification, le pilotage et l'évaluation des politiques publiques territoriales, tout particulièrement à l'heure où celles-ci doivent renforcer leurs effets sur le champ de la transition écologique et du développement raisonné du territoire. Les rapports et diagnostics, y compris les plus récents soulignent, en dépit d'un développement certain de l'opendata et de l'utilisation des données par les collectivités, la nature fragmentée, multi-échelles et pluri-actorielle de la production de données au sein des territoires. Où trouver la donnée de référence pour mes besoins concrets ? Quels producteurs de référence ? Quels niveaux d'ouverture et quelle mise en commun de l'expertise ? Tels sont les enjeux que les acteurs de référence et tout particulièrement les plateformes régionales affectées à ce sujet, se doivent d'aborder dans le cadre de leurs démarches. La Plateforme connaissance du territoire ne fait pas exception à la règle avec comme enjeu majeur de dynamiser l'opendata de façon globale de même qu'une fonction de « data hub » au niveau régional (via DataSud notamment) en interaction avec les infrastructures régionales (portails territoriaux, GeolDE...) et nationales (Insee.fr, Data.gouv.fr, Géoplateforme...) dans une logique de clarification des accès et de sobriété numérique.

Principes généraux de l'action régionale sur la donnée

- » considérer la donnée en tant que maillon élémentaire d'une chaîne allant de la donnée à l'information puis à la connaissance au service de la planification, du pilotage et de l'évaluation des politiques publiques
- » mettre la donnée « en système » dans une approche transversale des productions : des études pour mobiliser et mettre en question les données / des études enrichies par la mise à disposition de données en libre accès, la mobilisation de celles-ci dans des géo-observatoires, des cartographies
- » proposer des informations de natures diverses non limitées à la donnée géographique (data au sens large)

Outiller les territoires en services numériques sur la donnée

- » centraliser et/ou indexer les données de référence du territoire en une infrastructure de référence régionale : DataSud interconnecté et interopérable avec l'ensemble des infrastructures territoriales (portails opendata des territoires), régionales (GéolDE...) et nationales (Géoplateforme, Data.gouv.fr, Insee.fr...) en développant le moissonnage et l'indexation des ressources
- » maintenir et développer une infrastructure de référence proposant services et données sur le territoire régional : DataSud
- » déployer des services en format ouvert (codes sources et API) favorisant la mise à jour ou la valorisation des données (ex. marque blanche, services de géo-contribution...) et l'accès facilité aux données : extracteurs, visionneuses...
- » « scénariser » les données pour faciliter leur appréhension : parcours de données ciblés usages, organisation et analyse dans des « géo-observatoires »...

Proposer un répertoire de données de référence

- » cataloguer/indexer l'ensemble des jeux de données de référence et d'intérêt territorial mis à disposition dans des formats ouverts
- » proposer des services d'accès simplifiés pour les jeux de données d'accès restreint ou des formats généralisés, dégradés supportant certaines contraintes structurales (secret statistique, RGPD)
- » respecter un engagement de mise à jour (pour les jeux millésimés), de couverture régionale « par défaut », de finesse (tous niveaux de granularité) et de qualité (interne, externe) sur les jeux de données diffusés
- » mettre à disposition les métadonnées voire les fiches méthodologiques de construction des données notamment pour les formats enrichis
- » « éditorialiser » certaines données brutes en fonction des priorités définies collectivement, en menant des actions de standardisation en lien avec les règles nationales (standards CNIG etc.) et/ou d'enrichissement selon des procédés qualifiés, mobilisant des réseaux d'experts

Co-produire et diffuser les données, soutenir l'innovation

- » coordonner une politique d'acquisition mutualisée de référentiels de données nouveaux et/ou manquants
- » valoriser la production de « communs » en organisant la co-construction des standards et la mise à jour des données d'utilité partagée (ex. démarche de référencement collaboratif portée dans le cadre du programme SUD Foncier éco, arrêtés de transport de marchandise Région/Cerema, etc.)
- » acculturer aux usages de la donnée et dynamiser l'opendata en région de concert avec les acteurs du territoire en clarifiant de façon systématique et au cas par cas la gouvernance des données
- » favoriser et valoriser l'innovation par la donnée (intelligence artificielle, processus « d'industrialisation »...)

Accompagner et favoriser le partage d'expertise

- » accompagner les usagers et les producteurs par des guides, tutoriels, formations, appui direct (« hotline »), notamment sur l'utilisation des services déployés sur les infrastructures régionales (ex. : utilisation du module visionneuse, d'un service d'extraction sur DataSud...)
- » favoriser l'évaluation de l'offre par les usagers et sa co-construction par des enquêtes, des ateliers...
- » porter des démarches de valorisation des données et de leurs réutilisations pour démocratiser les usages
- » proposer des temps d'animation (rencontres thématiques, techniques, journées...) dans le cadre de démarches collaboratives autour de sujets à enjeu
- » communiquer en continu sur la nature des données diffusées, leur valorisation et leurs usages : lettre d'information, portails éditoriaux...

Bilan 2022-2023 : initiation d'un nouveau cycle de développement de DataSud à partir de fin 2022, ateliers de conception de la nouvelle maquette du portail (mars-avril 2023), définition de la maquette et des fonctionnalités renouvelées du site (été-automne 2023), conception de la nouvelle charte graphique, contrôle de la recette de DataSud (novembre-décembre 2023), déploiement de la nouvelle interface en version bêta de DataSud (février 2024).



→ **Code action** : AT2

→ **Cadre partenarial** : Région, services de l'État (SGAR coord.), Insee, IGN, acteurs territoriaux et nationaux

→ **Calendrier** :

- déploiement de la nouvelle interface de DataSud.fr avec portail éditorial, T1 2024
- optimisation des fonctionnalités de DataSud : options de qualification et standardisation : géolocalisation via API, module « validata », certification automatisée de l'origine des jeux de données... T3-T4 2024
- redéfinition du catalogue de données et optimisation du moissonnage de flux tiers, T1-T2 2024
- déploiement d'un service de visionneuses cartographiques génériques ou thématiques, T1-T2 2024
- déploiement d'un extracteur de données raster : orthophotographies et d'imageries, T3-T4 2024
- déploiement d'un extracteur de données vecteur, T3-T4 2024
- visionneuses de données cadastrales avec service d'extraction T3-T4 2024
- programmation d'un cycle de webinaires pour accompagner les usagers autour du nouveau portail, T1 2024
- déploiement d'une communication en continu sur la donnée et les services via la nouvelle interface éditoriale de DataSud (T1 2024) ou tout autre format récurrent (lettre d'information etc.)

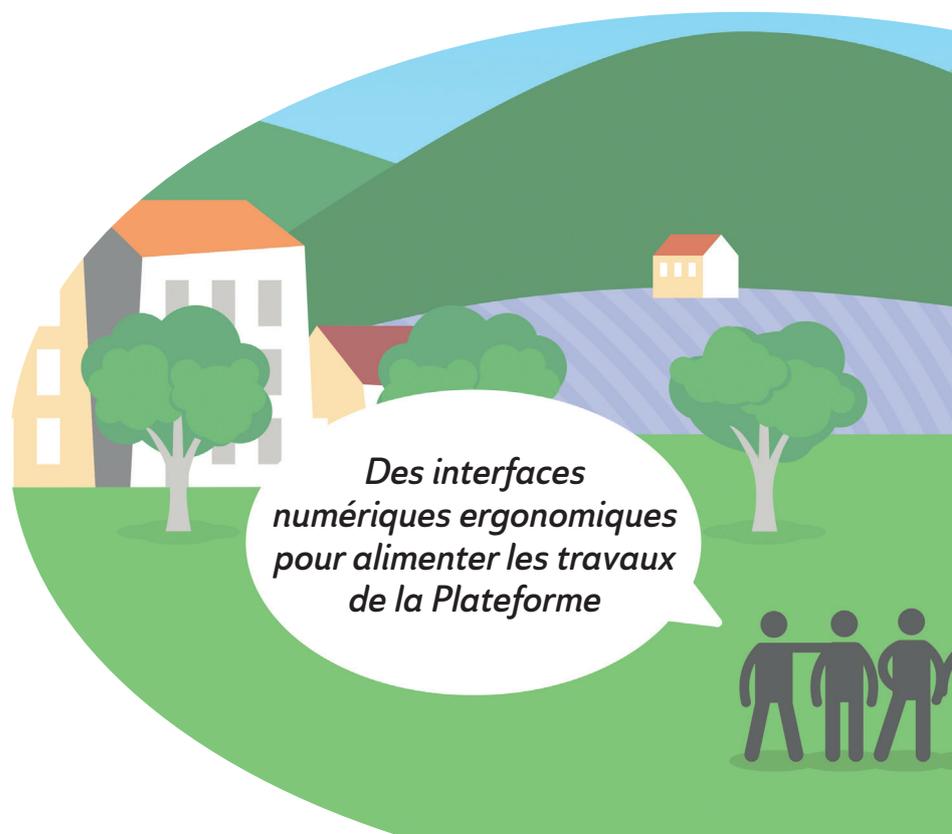
Un espace collaboratif pour co-construire de façon sécurisée

Les démarches collectives et de projets portées par la Plateforme nécessitent l'utilisation d'interfaces collaboratives pour échanger de façon sécurisée. Après un déploiement en 2023 des espaces dédiés, ceux-ci doivent être alimentés et pris en main par les acteurs qui s'y impliquent.

Afin d'offrir un espace support aux échanges sécurisés et à la co-édition de contenus collaboratifs, les équipes de la Plateforme connaissance du territoire ont opté pour l'utilisation de la solution « [Expertises Territoires](#) » proposée sans contrepartie financière par le Cerema. Des espaces correspondants au périmètre des démarches collaboratives et thématiques de la Plateforme sont ainsi progressivement déployés afin de fournir des espaces de travail et d'échange sécurisés en accompagnement des démarches poursuivies (foncier économique...) ou lancées dans le cadre de la Plateforme en 2024 (consommation d'espace, orthophotos très haute résolution...). L'accès à ces sous-espaces est toutefois conditionné à une [adhésion formelle](#) au dispositif de Plateforme (gratuite et ouverte). Les résultats des démarches sont par définition ouverts mais l'implication dans les processus de co-construction traduit une nécessité d'adhésion.



- **Code action** : AT3
- **Cadre partenarial** : Région, services de l'État (SGAR coord.), Insee, IGN
- **Calendrier** : déploiement et maintien annuel



Redéfinition d'un outil transversal d'observation du territoire régional

Afin de « scénariser » la connaissance et les données, l'utilisation de géo-observatoires s'avère essentielle (cartographies interactives, tableaux de bord...). Un travail de réflexion partenarial doit être mené en 2024 pour proposer ce type de contenu de façon unifiée et claire à la communauté régionale.

L'interface « [Regard cartographique sur nos territoires](#) » donne accès à plus de 1700 indicateurs catégorisés et actualisés sur le territoire régional. Le développement d'une structure de géo-observatoire avec tableaux de bord, disposant d'options permettant la comparaison des territoires entre eux, fait partie des attendus majeurs de la communauté régionale dont les souhaits ont été recueillis dans le cadre d'une enquête lors des rendez-vous territoriaux. Il est notamment attendu l'accès à des indicateurs de référence sur le profil territorial générique, ainsi que des parcours sur des problématiques ciblées : transition écologique, finances publiques...

Les géo-observatoires permettent de traiter les données sous un angle analytique, « scénariser » la connaissance sur une thématique ou une problématique particulière avec une traduction sous forme d'infographie et/ou de cartographie dynamique et interactive. Un travail de préfiguration mené collectivement associant les acteurs territoriaux pourra ainsi être conduit en 2024 et priorisé en fonction des besoins des usagers intéressés.



- **Code action** : AT4
- **Cadre partenarial** : Région, services de l'État (SGAR coord.), Insee, IGN
- **Calendrier** : 2024-2025



Déploiement de services et outils numériques structurants

Des développements numériques majeurs doivent intervenir sur les infrastructures éditoriales (portail connaissance du territoire), de données (DataSud) ou thématiques (SUD Foncier éco, portail Mon Littoral...) portées ou soutenues par la démarche de Plateforme avec une priorisation des technologies « libres » ou « open source ».

De nombreux outils et services numériques sont développés dans le cadre de la Plateforme afin de faciliter le déploiement des objectifs stratégiques : autour de la diffusion de ressources (données, études...), sur des besoins spécifiques en lien avec les démarches collaboratives (outils d'édition et de géocontribution). On distinguera ici le développement et la maintenance d'infrastructures « socles » : CMS du portail connaissance du territoire, CMS de DataSud... et des services, pour certains articulés à ces deux infrastructures de référence, pour d'autres développés de façon indépendante. La Plateforme poursuit un objectif autant que possible de priorisation des développements en formats libres avec ouverture des codes sources et API. La plupart des services évoqués ci-après sont abordés dans d'autres axes transversaux ou thématiques, des renvois sont donc faits.

L'année 2023 a été marquée par un premier cycle de redéveloppement du portail connaissance du territoire qui sera complété en 2024, celui de DataSud, le transfert de la VSR du portail Mon Littoral Provence - Côte d'Azur du Centre de Ressources en Information Géographique Provence - Alpes - Côte d'Azur (CRIGE) vers l'environnement DataSud ou encore le déploiement des espaces collaboratifs de la Plateforme sous « [Expertises Territoires](#) », la solution proposée par le Cerema.

Les perspectives et objectifs 2024 sont de poursuivre le développement des services socles et complémentaires du portail connaissance du territoire (cf. [action AT1](#)) de DataSud (cf. [action AT2](#)). Il est prévu à titre d'exemple et de façon non exhaustive : le déploiement d'un service de visionneuses cartographiques, d'un extracteur de données raster et vecteur, à plus long terme du complément du plug-in DataSud permettant un accès direct via le logiciel QGis aux flux de données classés de DataSud. Il s'agit enfin de maintenir et poursuivre l'optimisation du service de diffusion des données cadastrales MAJIC (cf. [action REF1](#)) et à plus long terme de l'étendre à d'autres jeux de données d'accès restreint (ex. DV3F, Fichiers fonciers, référentiel foncier public ...). Un service numérique d'édition et de géocontribution opensource articulé notamment au portail SUD Foncier éco fait également partie des priorités pour accompagner les démarches de production de « géocommuns ». Il est enfin prévu le redéploiement d'un outil de géo-observatoire a minima sur le contenu et potentiellement sur l'infrastructure SUD Foncier éco (cf. [action AT4](#)).



→ **Code action** : AT5

→ **Cadre partenarial** : Région, services de l'État (SGAR coord.)

→ **Calendrier** : 2024-2025

» **Portail connaissance du territoire**

→ évolution de l'ergonomie, du catalogue et du plan du portail connaissance du territoire, T1 2024

» **DataSud et services liés**

→ déploiement de la nouvelle interface de DataSud avec portail éditorial, T1 2024

→ optimisation des fonctionnalités de DataSud : options de qualification et standardisation : géolocalisation via API, module « validata », certification automatisée de l'origine des jeux de données... T3-T4 2024

→ redéfinition du catalogue de données et optimisation du moissonnage de flux tiers, T1-T2 2024

→ déploiement d'un service de visionneuses cartographiques génériques ou thématiques, T1-T2 2024

→ déploiement d'un extracteur de données raster : orthophotographies et d'imageries, T3-T4 2024

→ déploiement d'un extracteur de données vecteur, T3-T4 2024

→ visionneuses de données cadastrales avec service d'extraction, T3-T4 2024

→ portail de données 3D ?

→ optimisation du Plug-in QGIS Datasud, 2025

→ développement ou redéfinition de services de diffusion de données à accès restreints (LME etc.), 2025

» **Services liés à des applications « métier »**

» **SUD Foncier éco**

→ développement de la nouvelle version de l'application, T4 2024

→ déploiement de l'outil d'édition, T1 2025

» **Autres services**

→ déploiement du service de géo-contribution opensource, T1 2025

Coordination et gouvernance de la Plateforme

La concertation lancée en 2023 avec les territoires se doit d'être maintenue pour assurer une adaptation en continu du dispositif de Plateforme aux besoins exprimés par les acteurs du territoire. L'enjeu est une meilleure coordination et la continuité du dialogue.

Bilan du déploiement de la gouvernance de la Plateforme en 2023

L'année 2023 a été marquée par le lancement des instances de gouvernance de la Plateforme, basées sur un système de remontée des besoins des territoires. Les 6 rendez-vous territoriaux menés entre avril et juin 2023 ont été le cadre d'expression de plus de

200 demandes de projets en matière de connaissance du territoire (outils, démarches, données, études...). Cette matière a été compliée dans une matrice, servant de base à la construction de la feuille de route de la Plateforme. Cette matrice fait l'objet au T1 2024 d'un travail d'optimisation pour faire de cette primo-expression du besoin, un outil de suivi de la démarche de Plateforme. Cette base des besoins exprimés sera tenue à jour en continu et augmentée pour systématiser et objectiver les besoins exprimés, mis au regard des projets déployés.

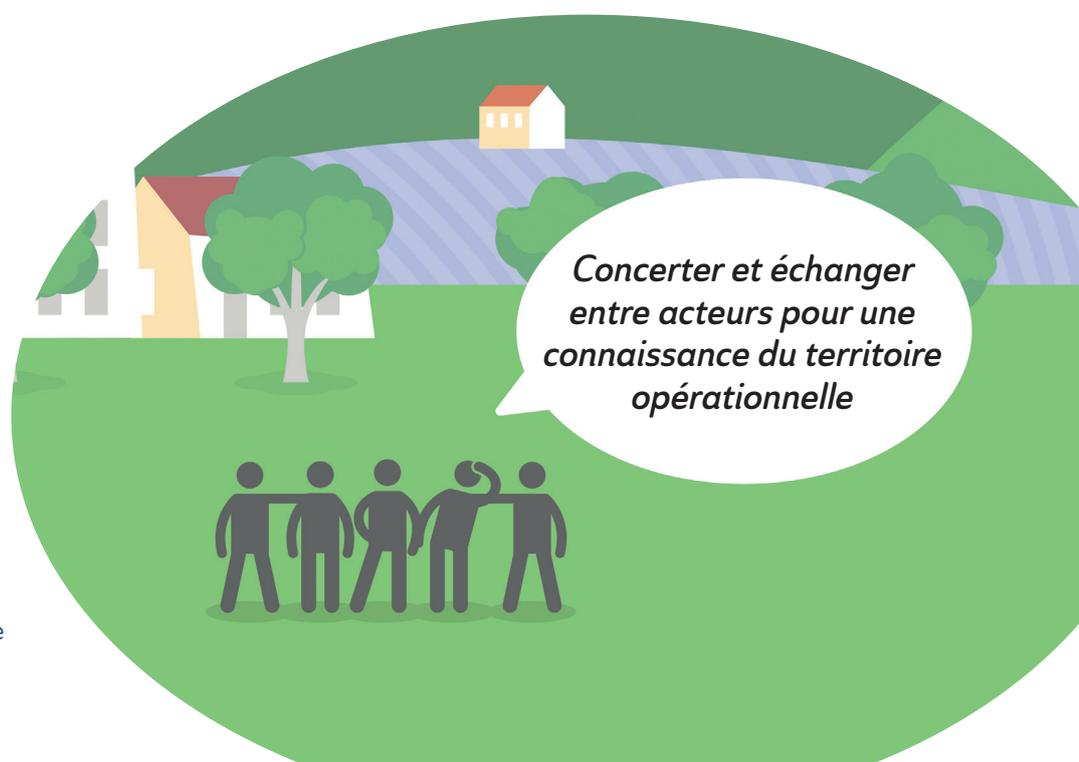
Le premier comité d'orientation réunissant les participants des rendez-vous et un panel élargi d'acteurs territoriaux a permis en octobre 2023 d'affiner la classification et de débattre des priorités. Les quatre comités de pilotage associant les membres fondateurs de la Plateforme (Région, services de l'État, Insee, IGN) ont accompagné le déploiement des différentes phases du dispositif (concertation, conception de la feuille de route).

Étendre la concertation, poursuivre le rapprochement avec les acteurs du territoire

Les perspectives 2024 sont notamment de maintenir et développer ces instances prévues au T2-T3 2024 et en premier lieu les rendez-vous territoriaux dont le format sera adapté pour poursuivre la concertation avec les acteurs locaux en centrant particulièrement le propos sur des projets thématiques, définis lors du cycle précédent ou identifiés pendant l'année en cours, afin de préfigurer des démarches collectives et l'articulation des échelles d'observation.

Afin de favoriser la transparence dans le processus de priorisation des sujets investis de la Plateforme, une étude synthétique sur les besoins exprimés par les territoires est prévue. Celle-ci s'accompagnera d'une matrice simplifiée et d'outils de suivi des actions de la Plateforme ouverts à la communauté des adhérents.

La participation au comité d'orientation de la Plateforme sera désormais conditionnée à une [adhésion](#) (gratuite et ouverte) au dispositif pour prioriser collectivement les actions et suivre leur déploiement.



Il est également envisagé de favoriser la constitution de communautés thématiques et métier, en articulation avec les démarches de projets collectifs et opérationnels menées dans le cadre de la Plateforme. Dans cette logique cardinale de « communautés », l'objectif est de proposer des formats d'échange et d'acculturation autour de sujets à enjeu (ex. : sobriété foncière, déploiement des énergies renouvelables, gestion maîtrisée de l'eau...) et faciliter la remontée des besoins en matière de connaissance.

Il s'agit également de s'inscrire à plein dans une démarche de « carrefour des observatoires » afin de favoriser la remontée d'information, de ressources (études, données...) et la transversalité avec les observatoires thématiques régionaux (ex. : ORS, ORT, CERC, ORRM...)



→ **Code action** : AT6

→ **Cadre partenarial** : Région, services de l'État (SGAR coord.), Insee, IGN

→ **Calendrier** :

- partage auprès des adhérents de la Plateforme de la matrice des besoins formalisée, T1 2024
- cycle renouvelé des rendez-vous territoriaux de la Plateforme, T2-T3 2024
- instances de gouvernance : comité de pilotage (T1-T2-T3-T4)
- comité d'orientation de la Plateforme ouvert (seulement) aux adhérents, T3 2024

Développement d'une stratégie de valorisation des actions collectives



Après une année 2023 marquée par la redéfinition partielle de la communication de la Plateforme (lettre d'information etc.), l'objectif 2024 est de mettre en visibilité les nombreuses actions lancées, évoquées dans la présente feuille de route, également de valoriser les actions menées par les acteurs territoriaux pour un partage de l'expertise et de l'ingénierie.

La communication en continu fait partie des axes de travail majeurs de la Plateforme connaissance du territoire avec plusieurs objectifs essentiels :

- » valoriser les actions innovantes portées par des acteurs du territoire pour partager l'expertise au sein de la communauté régionale ;
- » faire connaître les démarches portées dans le cadre de la Plateforme connaissance du territoire (déploiement de ressources, événements...);
- » opérer une veille thématique et réglementaire sur des sujets en lien avec les priorités de la Plateforme et la partager avec la communauté régionale ;
- » s'adapter aux différents profils des usagers du « service public de la connaissance du territoire » rendu par la Plateforme.

Les principaux vecteurs de communication de la Plateforme connaissance du territoire sont ainsi le portail connaissance du territoire (actualités, évènements, pages éditoriales...), une lettre d'information connaissance du territoire envoyée par mail à une liste de contacts inscrits, des publications sur plusieurs réseaux sociaux (X, LinkedIn).

L'année 2023 a été marquée par la redéfinition de la charte graphique de la Plateforme (logo, identité visuelle...) et de DataSud, le lancement du « comité éditorial » de la Plateforme associant les équipes de la Région, des services de l'État, de l'Insee et de l'IGN ou encore la redéfinition du format de lettre d'information mensuelle connaissance du territoire.

L'objectif de la ligne éditoriale développée dans le cadre de la Plateforme est de proposer aux usagers régionaux intéressés par l'ensemble des aspects de l'observation territoriale un ensemble cohérent de contenus thématiques, de veille, d'actualités... en lien avec la démarche de Plateforme ou de façon plus large, en lien avec les sujets de la connaissance.

L'ensemble de ces évolutions seront définies et priorisées dans le cadre du comité éditorial de la Plateforme connaissance du territoire réunissant l'ensemble des membres fondateurs du dispositif.



- **Code action** : AT7
- **Cadre partenarial** : Région, services de l'État (SGAR coord.), Insee, IGN
- **Calendrier** : annuel

Production de cartographies



De nombreuses cartographies sont produites et diffusées annuellement sur le site connaissance du territoire sur une importante diversité de données et sujets. Il est envisagé de maintenir cette production et de proposer en complément un format de « carte du mois » ciblant sur une problématique/thématique spécifique accompagné d'une analyse qualitative, d'infographies... pour éclairer des enjeux spécifiques sur le territoire régional.



- **Code action** : AT8
- **Cadre partenarial** : Région, services de l'État (SGAR coord.), Insee, IGN
- **Calendrier** : annuel



Un cycle renouvelé et diversifié de rencontres et temps d'animation

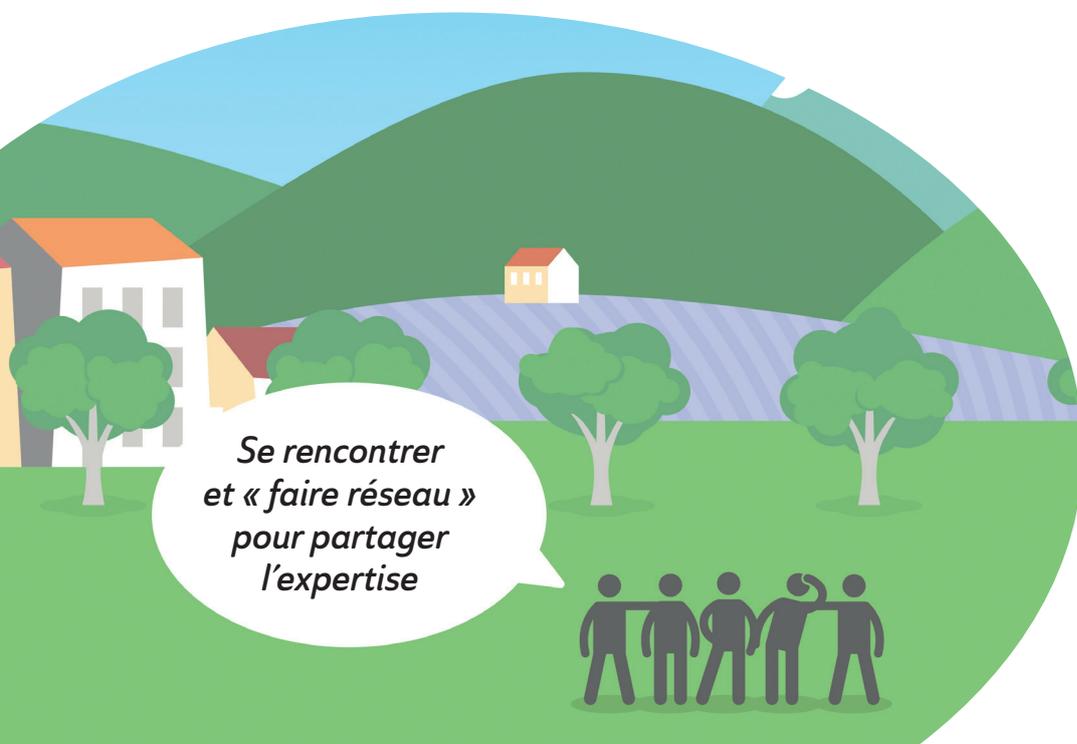


La Plateforme organise annuellement nombre de séminaires et évènements thématiques. Elle a également lancé ses formats territorialisés de gouvernance. L'année 2024 sera marquée par le renouvellement de cette dernière et un développement accru des rencontres techniques en lien avec les démarches collaboratives de projet, sur les sujets investis dans le cadre de la Plateforme (consommation foncière, foncier économique, imagerie...)

La démarche de Plateforme se traduit par l'organisation récurrente et régulière d'évènements et formats d'animation suivant quatre modalités de diverses natures :

- » des séminaires et rencontres thématiques organisés en cycles (séminaires de l'observation territoriale, rencontres connaissance du territoire) ou annualisés (journée connaissance et avenir du territoire) ;
- » des rencontres techniques et des ateliers, liés à des projets thématiques (réunions techniques etc.) ou à des pans de l'offre de la Plateforme nécessitant une co-construction des usagers (ateliers de prise en main, de design thinking...) ;
- » des temps liés à la gouvernance de la Plateforme (rendez-vous territoriaux, comité d'orientation, comités de pilotage...);
- » des formats d'accompagnement et de formation.

L'année 2023 a été marquée par l'organisation du premier cycle des rendez-vous territoriaux croisés avec les instances territoriales de dialogue de la planification régionale au T2 2024, de 5 séminaires, de la journée régionale connaissance et avenir du territoire portant cette année sur la « planification écologique », l'organisation d'ateliers de design thinking sur DataSud, ainsi que la participation avec tenue de stands à de multiples manifestations nationales ou régionales (Géodatadays 2023, convention des maires...).



L'année 2024 verra la programmation du nouveau cycle récurrent de séminaires, de rendez-vous territoriaux et de la journée régionale. Une action renforcée sera portée en matière d'accompagnement (ex. liée au déploiement de la nouvelle interface DataSud, aux services du portail connaissance du territoire...).

L'organisation de rencontres techniques de préfiguration et de lancement de démarches de projet collectives portant sur des sujets à enjeu (foncier économique, consommation d'espace/artificialisation, observation transfrontalière, orthophotographie très haute résolution...) prendra également une place prépondérante avec le lancement ou la continuité de projets portés dans le cadre de la Plateforme.

Les temps liés à la gouvernance (rendez-vous territoriaux, comité d'orientation...) seront adaptés dans leur format car après un cycle 2023 porté sur la présentation du dispositif de Plateforme et le recueil des besoins, il s'agira en 2024 de prioriser le suivi, l'adaptation, et les focus thématiques/techniques sur des démarches en cours/prévues. Ces actions sont menées dans un esprit de co-construction des démarches avec les acteurs locaux.



→ **Code action** : AT9

→ **Cadre partenarial** : Région, services de l'État (SGAR coord.), Insee, IGN

→ **Calendrier** :

→ cycle de séminaires, T1-T2-T3-T4 2024

→ rencontres techniques et ateliers, T1-T2-T3-T4 2024

→ rendez-vous territoriaux de la Plateforme, T2-T3 2024

→ comité d'orientation de la Plateforme, T3 2024

→ comités de pilotage de la Plateforme, T1-T2-T3-T4 2024

→ journée régionale connaissance du territoire, T4 2024

Actions thématiques



En lien direct avec les suggestions effectuées lors des rendez-vous territoriaux, les projets développés dans le cadre de la Plateforme : études, production de données, démarches collaboratives, services numériques... portent de façon transversale sur les problématiques en lien avec la planification écologique. Elles concernent principalement les questions foncières et d'aménagement, en lien notamment avec la déclinaison régionale de « l'objectif ZAN » sur la consommation foncière et la limitation de l'artificialisation ou l'observation du foncier économique. L'entrée environnementale est également très présente avec de nombreux projets développés sur les questions en lien avec la gestion raisonnée de l'eau, le littoral... La Plateforme poursuit un important volant d'études et d'analyse dans le champ des dynamiques territoriales et de population. Enfin, un important investissement est réalisé sur les référentiels, notamment géographiques avec un sujet sur l'ortho-imagerie très haute résolution régionale et des perspectives de développement sur l'usage des solutions spatiales. Nombre de thématiques majeures : forêt, énergies renouvelables, risques... constituent des points d'intérêt sur lesquels il s'agit probablement de poursuivre la concertation et le dialogue avec l'ensemble des acteurs intéressés.

De façon transversale, l'innovation par la donnée, la mise en système des résultats d'études, des données produites, éventuellement « scénarisés » dans des services numériques, constituent un enjeu pour alimenter la connaissance du territoire régional.

Planification écologique et développement durable (transversal)

Marqué par la diversité des paysages, sa richesse bioclimatique mais aussi fait de contrastes majeurs, le territoire de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur est à nul autre pareil et à ce titre d'autant plus concerné par l'urgence climatique et environnementale dont l'accentuation impose la mise en œuvre de solutions collectives et convergentes.

Tôt investie dans la question, la Région a adopté dès 2017 le premier plan climat actualisé en 2021 « gardons une COP d'avance ». C'est sur le fondement de cette démarche engagée que l'État a formalisé avec la Région en novembre 2022, faisant de Provence-Alpes-Côte d'Azur la première région pilote en matière de planification écologique. La démarche de planification écologique portée par le Secrétariat Général à la Planification Écologique du Premier ministre trouve sa traduction régionale dans le plan de transformation énergétique et écologique engagé à partir de fin 2023 suivant 6 chantiers majeurs : mieux se déplacer, mieux se loger, mieux préserver et valoriser nos écosystèmes, mieux produire, mieux se nourrir, mieux consommer. Des objectifs majeurs sont ainsi fixés sur un horizon 2030 avec la volonté de favoriser l'atténuation et l'adaptation au changement climatique. L'axe majeur de la décarbonation se veut enrichi par une approche systémique, articulée et intégrée aux démarches existantes de planification (SRADDET, SRDEII, PCAET locaux...)

Le suivi de la planification écologique et le déploiement local de projets vertueux sur le territoire régional mettent la donnée et la connaissance au cœur des enjeux. La mise en œuvre de trajectoires communes nécessite de partager les indicateurs et référentiels, pour une observation au service des politiques publiques d'aménagement et de développement. « L'urbanisation » des portails et démarches, la généralisation de l'interopérabilité, la concertation multi-échelles s'avèrent ainsi essentiels tout en constituant de réels défis que la Plateforme régionale connaissance du territoire a vocation à relever à son échelle, au service des territoires et du bien commun.





LES DÉMARCHES COLLABORATIVES ET PARTENARIALES

Contribution au chantier data France Nation Verte et au Plan de Transformation Énergétique et Écologique

La Plateforme pourra contribuer à la mise en œuvre des actions de la Feuille de route Numérique et Données pour la Planification écologique publiée le 22/12/2023 (actuellement mise en concertation) et notamment, objectif transversal n° 15 de « mise en cohérence des plateformes territoriales et nationales » pour permettre l'élaboration d'une cartographie territoriale, faire remonter les problèmes éventuels sur l'articulation avec les briques numériques nationales et faire des propositions d'évolution sur les briques numériques territoriales pour mettre en place une stratégie d'urbanisation et de mutualisation efficace. Des vecteurs d'interopérabilité et une articulation sont ainsi à bien définir entre les portails (DataSud, Géoplateforme, Data.gouv.fr...) ainsi que ceux d'échelle plus locale ou ciblés sur une thématique (observatoires etc.).

La Plateforme sera également mobilisée dans le cadre du Plan de Transformation Écologique et Énergétique mis en œuvre en Provence-Alpes-Côte d'Azur pour contribuer à la construction d'indicateurs, de services. Elle articulera nombre de ses actions aux axes de la planification écologique pour alimenter en ingénierie et en connaissance les démarches globales comme locales.

Ces objectifs constituent des perspectives encore très largement à préciser, à préfigurer et à co-construire avec l'ensemble des acteurs pour une action sensible dès 2024.

- **Code action** : DD1
- **Axe planification écologique** : mieux consommer / numérique responsable
- **Cadre partenarial** : SGAR (coord.), DREAL, services déconcentrés de l'État, Région, Insee, IGN, acteurs territoriaux et nationaux



LES RESSOURCES (ÉTUDES, DONNÉES, SERVICES NUMÉRIQUES)

Actualisation du tableau de bord du développement durable

Actualisation de 60 indicateurs permettant de situer la région et ses territoires au regard des 17 objectifs du développement durable.

- **Code action** : DD2
- **Axe planification écologique** : Mieux consommer / Achats durables
- **Cadre partenarial** : Région, DREAL, Insee
- **Calendrier** : restitution du tableau de bord, 2024

Aménagement, foncier, habitat

Les problématiques foncières, d'aménagement et d'habitat constituent un enjeu majeur, ressorti en première position des besoins exprimés lors des rendez-vous territoriaux (plus de 20 % des demandes exprimées). De façon globale il s'agit d'alimenter au travers d'une ingénierie publique partagée, la séquence ERC (Éviter-Réduire-Compenser) avec une déclinaison forcément renforcée au regard des aspects prescriptifs contenus dans la loi Climat et Résilience d'août 2021. L'objectif de réduction de moitié de l'artificialisation en 2030 avant d'atteindre le « zéro artificialisation nette » en 2050 induit une véritable révolution dans la fabrique de la ville et engage même à une « inversion du regard », donnant la primeur à la préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers plutôt qu'à une approche centrée sur l'urbain.

La nécessité de disposer d'outils de référence et d'un accompagnement s'avère ainsi et sans surprise, partagée par nombre d'acteurs en région. Les enjeux identifiés en matière de connaissance et d'observation, tant sur la production de référentiels, d'outils, que sur l'accompagnement et la définition d'un cadre d'échange et de dialogue portent sur : la mesure de la consommation d'espace et de l'artificialisation avec l'opportunité de développer des approches sur la fonctionnalité des sols ; plus globalement de nourrir, faciliter la connaissance et le suivi du foncier et de l'habitat (appui aux diagnostics PLH, au déploiement des OHF...) ; identification des gisements foncières, des friches et de la vacance de logements ; connaissance des ZAE...

Une part importante des projets dans le cadre de la Plateforme connaissance du territoire relève directement de ce champ avec plusieurs perspectives détaillées dans chacune des sous-parties.

Parmi les perspectives d'action à déployer ou préfigurer en 2024 pour la Plateforme : une visionneuse et/ou un observatoire du foncier en région avec parcours thématiques.

Sobriété foncière



Au sein des problématiques foncières remontées lors de l'enquête des rendez-vous territoriaux et les différentes concertations tenues en 2023, la thématique de la consommation d'espace et de l'artificialisation est apparue comme la première préoccupation. L'objectif de mise en œuvre d'une trajectoire ZAN impose au sein de la décennie 2020-2030 déjà bien entamée, la définition et le partage de référentiels communs aux niveaux tant nationaux que locaux.

La Plateforme portera donc dès 2024 une action renforcée sur la question des outils de mesure de la consommation foncière et les enjeux de limitation de l'artificialisation avec lancement opérationnel d'une communauté de travail sur le sujet, pouvant s'accompagner de réunions techniques, séminaires, outils numériques développés etc. En complé-

ment de cette démarche, une réflexion est menée et doit se développer sur les leviers à disposition des collectivités pour limiter la consommation d'espace. La question des friches : de leur inventaire aux stratégies de reconversion, constitue un point d'intérêt majeur qui fera l'objet d'une action spécifique avec valorisation d'éléments produits au cours des années précédentes (guide sur les inventaires de friches, séminaires et ateliers sur la thématique...) voire préfiguration d'une action plus structurée avec les acteurs territoriaux intéressés.



LES DÉMARCHES COLLABORATIVES ET PARTENARIALES

Préfiguration et lancement d'une démarche collective portant sur le sujet de la consommation foncière et de l'artificialisation en région

Dans une démarche d'animation et de coordination multi-partenariale (Région, DREAL, IGN avec l'appui des agences d'urbanisme régionales...), il s'agit d'accompagner les acteurs du territoire dans une approche transversale des enjeux liés à la consommation d'espace et à l'artificialisation avec une focale portée sur les outils de mesure et les indicateurs partagés. La démarche préfigurée au T1 2024 vient s'articuler au déploiement des données OCS GE produites par l'IGN à la demande de la DGALN. Cette démarche sera lancée à l'occasion de l'atelier régional sur les cas d'usage de l'OCS GE, organisé par la DREAL, la DGALN et l'IGN le 13 mars 2024. Elle vise en priorité à répondre plus largement aux besoins des territoires en enrichissant des données OCS GE et en facilitant l'interfaçage et la convergence avec les modes d'occupation des sols (MOS) locaux.

Capitalisant sur l'expertise et l'historique régional en matière de bases d'occupation du sol, l'un des objectifs est de définir une « doctrine régionale » appuyée sur un socle de référence partagé à chaque échelon territorial. La démarche comprend la participation aux instances nationales (CNIG, Afigéo...) et l'organisation de temps territorialisés. Les aspects en lien avec les usages, les modèles de données et nomenclatures, la déclinaison du ZAN, son décryptage... pourront être traités en tenant compte des enjeux de la planification régionale et des besoins des territoires sur l'accompagnement de leurs politiques d'aménagement durable avec une veille réglementaire.

La déclinaison précise de la démarche et ses livrables seront définis collectivement dans le cadre des temps de préfiguration et de coordination associant l'ensemble des acteurs intéressés, le champ partenarial sera ainsi amené à évoluer au gré de l'avancée du projet.

→ **Code action** : SF6

→ **Axe planification écologique** : Mieux se loger / Aménagements des villes

→ **Cadre partenarial** : Région, DREAL, IGN, DDT, agences d'urbanisme, acteurs territoriaux et nationaux

→ **Calendrier** :

- accompagnement au déploiement du référentiel OCS GE de l'IGN en région coordonné par la DREAL et l'IGN : ateliers de découverte, corrections, journées : 2023-2025
- participation aux instances nationales de coordination (CNIG...) sur les bases d'occupation du sol : depuis 2023
- engagement d'une action d'expertise et de travail (fiche action) avec le réseau des agences d'urbanisme : T1 2024
- préfiguration de la démarche collective pour le montage de groupes de travail techniques dédiés à l'articulation entre les outils (MOS/OCSGE), leur enrichissement et les usages opérationnels de ces données : T1 -T4 2024
- organisation de réunion/séquence d'information à l'attention des acteurs des territoires et de la planification (service de l'État, agences d'urbanisme, collectivités, SCOT...) en vue de faciliter la prise en compte des prérogatives nationales et réglementaires liées au ZAN (décryptage, méthodes d'analyses, partage d'expertises : T1-T3 2024

Accompagnement autour de l'évolution d'UrbanSIMUL

UrbanSIMUL est un service web en ligne, collaboratif, d'analyse et d'aide à la décision à destination des acteurs publics pour les accompagner vers la sobriété foncière. Il permet de :

- visualiser les données foncières sur son territoire ;
- apprécier l'offre foncière potentiellement constructible ;
- organiser la prospection et identifier les gisements fonciers ;
- construire et analyser des scénarios d'urbanisation.

Cet outil innovant fait l'objet depuis plus de 10 ans de travaux de recherche et de développement conjointement menés par l'INRAE et le Cerema. Il a été développé sur la région Provence-Alpes-Côte d'Azur en premier lieu, dans le cadre d'un partenariat de recherche impliquant la Région, la DREAL, l'EPF et le CRIGE.

À l'issue de la dernière convention partenariale, le Cerema s'est engagé à assurer la maintenance de l'outil. Une collaboration a été définie entre le Cerema et la Région afin d'accompagner les utilisateurs sur l'ouverture des comptes, dans le cadre de la migration de l'outil régional vers l'outil national. Une démarche collective et collaborative sera ainsi proposée pour définir des « cercles utilisateurs » et décliner l'outil national au regard des besoins locaux.

Bilan 2023 : Mise à jour des données locales et nationales, assistance aux utilisateurs, plan de communication pour poursuivre le déploiement de l'outil en région Provence-Alpes-Côte d'Azur et mise en place de la migration des comptes de l'outil local vers le national.

→ **Code action** : SF5

→ **Axe planification écologique** : Mieux se loger / Aménagements des villes

→ **Cadre partenarial** : Cerema, Région

→ **Calendrier** :

- finalisation de la migration des comptes, T1 2024
- mise en œuvre de la fonctionnalité « cercles utilisateurs » et assurer la bonne compréhension de cette fonctionnalité par des actions de communication et des fiches techniques, T1-2 2024
- maintien des serveurs le temps de la migration, T1 2024

Accompagnement autour des inventaires de friches

La problématique des friches urbaines (habitat, tertiaires, industrielles...) et l'opportunité de leur relevé par les collectivités constituent un enjeu de la planification écologique avec une dimension prescriptive de plus en plus affirmée (loi littorale, déploiement des observatoires de l'habitat et du foncier prévu par la loi climat et résilience...). Après l'organisation en 2022 d'un séminaire cartes et données sur la question des inventaires de friches, un livre blanc co-produit par les agences d'urbanisme régionales et la Région, prévu au T1 2024 offrira un cadrage méthodologique sur les relevés de friches à destination des collectivités (qu'est-ce qu'une friche, comment les relever, quelles données pour les pré-inventaires et la qualification, quels outils, quels acteurs...).

La thématique pourra faire l'objet de temps d'échange spécifiques avec la communauté régionale pour valoriser des démarches et outils contribuant au recensement des friches en région et de leurs usages. Ces temps pourront mener en fonction des besoins et intérêts exprimés à la préfiguration d'une démarche plus structurée.

→ **Code action** : SF4

→ **Axe planification écologique** : Mieux se loger / Aménagements des villes

→ **Cadre partenarial** : Région, SGAR, DREAL, agences d'urbanisme, Cerema, acteurs territoriaux...

→ **Calendrier** :

- finalisation et diffusion d'un guide méthodologique (associant Région, agences d'urbanisme et DREAL) sur les inventaires de friches, T1 2024
- définition de formats et de temps de valorisation, échanges sur la question des friches, T1-T4 2024



LES RESSOURCES (ÉTUDES, DONNÉES, SERVICES NUMÉRIQUES)

Conception et diffusion de jeux de données enrichis issus des fichiers du cadastre numérique sur le foncier

Le service de diffusion des données cadastrales MAJIC a été déployé en 2022 et optimisé en 2023, il est reconduit en 2024 et pour les années à venir, bénéficiant d'une redéfinition dans le cadre de la montée en version de DataSud (T2 2024).

L'utilisation simplifiée et enrichie de ces données d'intérêt majeur, largement utilisées mais parfois complexes dans l'accès et l'analyse, s'avère essentielle pour la mise en œuvre de politiques locales. Des premiers jeux de données anonymisés sur des valeurs d'intérêt (logements vacants, typologie des locaux, mutations...) seront ainsi diffusés en opendata. Cette démarche pourra constituer en fonction des retours des usagers, la première brique d'un observatoire plus large.

→ **Code action** : SF2

→ **Axe planification écologique** : Mieux se loger / Aménagements des villes

→ **Cadre partenarial** : Région, DGFiP...

→ **Calendrier** : mise à disposition des données T2 2024

Déploiement d'une visionneuse des données d'occupation du sol régionales

En appui aux démarches portées sur les questions de consommation foncière et d'artificialisation (cf. [action SF6](#)) une visionneuse des données d'occupation du sol sera déployée via le module Maps de Datasud listant de façon actualisée les jeux de données de l'OCSOL régionale, des MOS locaux, de l'OCS GE (en fonction du calendrier de déploiement) ...

→ **Code action** : SF1

→ **Axe planification écologique** : Mieux se loger / Aménagements des villes

→ **Cadre partenarial** : Région

→ **Calendrier** : déploiement de la visionneuse OCS – T2-T3 2024



Foncier économique

Important vecteur de consommation d'espace, le foncier économique doit faire l'objet d'une observation renforcée avec notamment la question de l'inventaire des ZAE, le suivi de la vacance commerciale ou encore du foncier disponible, des points assez largement ressortis lors des rendez-vous territoriaux. Provence-Alpes-Côte d'Azur bénéficie d'un dispositif d'observation pionnier (SUD Foncier éco) faisant l'objet d'un portage partenarial, en appui aux politiques territoriales. Cette démarche est aujourd'hui confortée et continuera de se développer en 2024. Des liens sont développés avec différentes applications stratégiques, notamment celles menées par l'agence risingSUD pour mieux connaître le foncier disponible pour les entreprises.



LES DÉMARCHES COLLABORATIVES ET PARTENARIALES

Conduite partenariale de l'observation du foncier économique régional

La connaissance des espaces d'activités économiques, de leur fonctionnement et de leur aménagement s'avérant stratégique, plusieurs acteurs régionaux en collaboration avec les intercommunalités ont initié en 2017 le partenariat « SUD Foncier éco ». Le dispositif trouve une résonance et une utilité aujourd'hui renforcée dans le cadre de la loi climat et résilience qui a rendu prescriptif l'inventaire des zones d'activité économiques par les EPCI au 24 août 2023. S'accompagnant d'un outil de webcartographie alimenté par des données mises en forme et maintenues par une communauté d'acteurs diverse et étendue, le dispositif offre un cadre d'intérêt, valorisé dans la démarche nationale de déploiement du Portail National du Foncier Economique (PNFE). SUD Foncier éco constitue avec son équivalent en Bourgogne-Franche Comté, l'une des dynamiques témoins les plus avancées sur laquelle peut s'appuyer la démarche nationale.

Après une tournée menée dans toute la région au T3 2023 rassemblant plus de 60 organismes pour faire le bilan de la démarche et prévoir ses évolutions futures, il est envisagé pour 2024 une mise au standard (CNIG) des données sur les Zones d'Activités Économiques et les pôles d'activité, une mise à jour importante des données du fait de la transmission des données d'inventaires par les EPCI, et enfin une évolution de l'outil de webcartographie avec notamment le déploiement d'un module d'édition. Des études sont également programmées en 2024 afin d'envisager l'enrichissement de la base de données collaborative sur la nature des bâtiments présents en ZAE et les friches (restructuration en 2023/2024). Des réflexions sont envisagées à terme (notamment dans le cadre d'un [projet intrapreneur des géocommuns](#) pour une alimentation de la BD Topo de l'IGN.

→ **Code action** : FE3

→ **Bilan 2023** : tournée SUD Foncier éco au T3 2023 bilan de la démarche et perspectives d'évolution. Restitution de l'[étude](#) « panorama du foncier économique en région » (Région, CCI, agences d'urbanisme) au T2 2023. Liaison entre SUD Foncier éco et la plateforme portée par risingSUD sur la valorisation des périmètres fonciers industriels.

→ **Axe planification écologique** : Mieux produire / Verdissement du secteur et des instruments financiers

→ **Cadre partenarial** : Région, DREAL, EPF, consulaires (CCI, CMAR), risingSUD, ARBE, agences d'urbanisme régionales, acteurs territoriaux

→ **Calendrier** :

→ signature d'une convention de partenariat public-public renouvelée, T1 2024

→ plénière du réseau, T2 2024

→ tournées interdépartementales, T1 2024

→ développement de la nouvelle version de l'outil, T4 2024

→ déploiement de l'outil d'édition, T1 2025



LES RESSOURCES (ÉTUDES, DONNÉES, SERVICES NUMÉRIQUES)

Étude sur les zones d'activité économiques et l'amélioration de la gestion intégrée de l'eau dans une ZAC existante

Expérimentation de micro-cartographie menée avec des données OSM sur 15/30 ZAE.

- **Code action** : FE1
- **Axe planification écologique** : Mieux se loger / Aménagements des villes
- **Cadre partenarial** : Région, Établissements d'enseignement supérieur et de recherche (laboratoire Espace – Avignon Université)
- **Calendrier** : restitution de l'étude T4 2024

Étude sur les zones d'activité économiques « de l'inventaire à la stratégie »

- **Code action** : FE2
- **Axe planification écologique** : Mieux se loger / Aménagements des villes
- **Cadre partenarial** : DREAL, Région
- **Calendrier** : T2-T3 2024

Étude sur la consommation d'espace liée à l'activité économique

Étude prévue dans le cadre de la convention partenariale 2024 Insee / DREAL / DREETS / Région

- **Code action** : FE4
- **Bilan 2023** : en lien avec l'étude partenariale Insee / Région / DREAL sur la consommation d'espace résidentiel publiée fin 2023.
- **Axe planification écologique** : Mieux se loger / Aménagements des villes
- **Cadre partenarial** : Insee, DREAL, Région
- **Calendrier** : restitution de l'étude T4 2024

Centralités urbaines régionales

Les centralités constituent un objet d'étude à fort intérêt du point de vue de la planification régionale (SRADDET...) avec un questionnement sur l'armature régionale mais également sur le suivi et la limitation de la consommation d'espace et de l'artificialisation. Plusieurs plans nationaux de revitalisation sont également déclinés sur le territoire régional (action cœur de ville, petites villes de demain...) avec des communautés d'acteurs demandeuses d'un accompagnement en matière d'observation et d'ingénierie. La connaissance des centres-villes de tous niveaux s'avère donc essentielle pour le déploiement de politiques publiques territoriales durables et solidaires.



LES DÉMARCHES COLLABORATIVES ET PARTENARIALES

Observation des dynamiques des centres-villes régionaux

En continuité des nombreuses actions menées depuis plusieurs années sur le sujet des centralités urbaines régionales, une action partenariale associant les services de l'État (SGAR) et de la Région avec l'appui des agences d'urbanisme régionales est définie en 2024. Il s'agira notamment de synthétiser les méthodes de caractérisation des centralités et de définition de leur périmètre de centre-ville (SRADDET, programmes ACV et PVD et Atlas des centres-villes FNAU) en préfiguration d'un possible observatoire régional sur le sujet, dont les contours et l'opportunité seront à définir collectivement. Le travail prévu en 2024 devrait mener à la formalisation d'un premier cahier regroupant une quinzaine d'indicateurs par centre et d'un espace de partage d'expertise. L'action pourrait par la suite être complétée par la formalisation d'indicateurs pérennes organisés, valorisés numériquement et tenus à jour annuellement.

- **Code action** : CEN1
- **Bilan 2023** : restitution de l'[étude](#) « Stratégie urbaine régionale : profils et dynamiques des centres urbains régionaux » (Région, agences d'urbanisme régionales)
- **Axe planification écologique** : Mieux se loger / Aménagements des villes
- **Cadre partenarial** : Région, SGAR, agences d'urbanisme régionales, acteurs territoriaux
- **Calendrier** : restitution d'un cahier méthodologique de caractérisation des centres régionaux – T4 2024

Habitat et logement



L'habitat est une thématique transverse particulièrement scrutée dans le cadre de la planification écologique et du développement territorial avec des enjeux sur la rénovation énergétique des logements, de mixité sociale, de logement abordable ou encore de maîtrise de l'artificialisation et de densification. Le sujet est particulièrement développé dans la planification régionale avec déclinaison à l'échelle des intercommunalités dans le cadre des PLH et de la planification locale.

L'enquête des rendez-vous territoriaux a fait remonter nombre de besoins en lien avec la thématique, notamment un besoin d'accompagnement autour des Observatoires de l'Habitat et du Foncier (OHF) prévus dans le cadre de la loi climat et résilience, sur les dynamiques de promotion immobilière et de construction (permis de construire délivrés). La question des logements vacants et notamment des « lits froids » a également été évoquée. Ces sujets appellent une réponse en matière d'accompagnement à l'ingénierie, de méthodologie et de mise à disposition de données de référence.



LES RESSOURCES (ÉTUDES, DONNÉES, SERVICES NUMÉRIQUES)

Étude sur la vacance de logements en Provence-Alpes-Côte d'Azur

- **Code action** : HAB2
- **Axe planification écologique** : Mieux se loger / Construction et rénovation des logements
- **Cadre partenarial** : Insee
- **Calendrier** : T1 2024

Étude sur la projection de ménages à l'horizon 2050

Quels ressorts de la variation de la population ? Quelles perspectives 2050 ?

- **Code action** : HAB3
- **Bilan 2023** : présentation fin 2023 des projections des populations lycéennes.
- **Axe planification écologique** : Mieux se loger / Construction et rénovation des logements
- **Cadre partenarial** : Région, Insee
- **Calendrier** : restitution de l'étude T2 2024

Diffusion de jeux de données actualisés sur la production de logements neufs

Le besoin de connaissance et de suivi du marché de la promotion immobilière fait suite au contexte de crise sur ce marché qui s'est installé depuis le début de l'année 2023 et avec un fort repli des transactions révélé à l'automne 2023. Les données géolocalisées de la promotion immobilière constituent des informations essentielles à la planification territoriale et au suivi des politiques de logement et de développement. Des jeux de données clé sur la production de logement neufs seront ainsi mis à disposition sur DataSud avec actualisation bi annuelle avec historicité des statistiques : 2021-2022-2023 sur le périmètre des 52 EPCI régionaux et 7 villes principales. Des travaux pourront être également menés sur l'exploitation et/ou la diffusion de jeux de données tiers.

→ **Code action** : HAB1

→ **Axe planification écologique** :
Mieux se loger / Construction et rénovation des logements

→ **Cadre partenarial** : Région, SGAR (coord.), DREAL

→ **Calendrier** : T1 2024

Préservation de l'environnement

La préservation de l'environnement et des écosystèmes constitue l'un des 6 piliers de la planification écologique et à ce titre, un axe d'intervention majeur pour la connaissance du territoire régionale. La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur en a fait par ailleurs l'une de ses priorités au travers du premier plan climat « une COP d'avance » en 2017, actualisé en 2021 avec 3 dimensions majeures que sont l'air, la terre et la mer. Les enjeux sont ainsi multiples : limitation de l'érosion de la biodiversité, gestion raisonnée de l'eau en contexte de sécheresse accrue, prévention des incendies et de façon générale des risques, suivi du recul du trait de côte en contexte de réchauffement climatique, décarbonation des activités, gestion raisonnée des déchets et transition énergétique, suivi de la qualité de l'air...

Ce champ, porteur d'enjeux majeurs pour nos sociétés et les acteurs en charge de l'aménagement et du développement territorial se trouve sans surprise au cœur des demandes formulées dans le cadre de l'enquête des rendez-vous territoriaux. « L'écologisation » constante du droit de l'aménagement se traduit de façon logique en une série de prescriptions réglementaires qui elles-mêmes génèrent un besoin en termes de connaissance et de cadre d'échange technique, stratégique...

Nous détaillerons dans chacune des parties évoquées ci-après la nature des besoins thématiques exprimés mais nous pouvons d'ores et déjà souligner le caractère marqué des sollicitations sur les problématiques en lien avec l'eau, les énergies renouvelables et de façon un peu moins présente mais tout de même conséquente, sur le climat et la biodiversité, soulignant notamment soit un manque soit une profusion de sources (de données, de méthodologies...) disparates et par là, difficiles à appréhender.

Gestion de l'eau



Au sein du champ de la préservation de l'environnement, la gestion de l'eau est la principale thématique mise en avant. La problématique de l'eau, certes depuis toujours présente en Provence prend un tour nouveau dans le contexte actuel de raréfaction (rapide) de la ressource, il s'agit donc d'un champ d'intervention d'intérêt majeur pour la connaissance pour aider les acteurs en région à faire face aux défis d'aujourd'hui et sans doute de demain.

Les acteurs locaux ont ainsi évoqué le déploiement d'un outil d'observation avec indicateurs tenus à jour ou à tout le moins, la clarification des chemins d'accès aux données de référence sur le sujet. L'irrigation et les données afférentes (BD Hydra...) ont également été évoquées tout comme la prévention du risque de sécheresse par des données et méthodologies objectivées. L'accompagnement des intercommunalités en matière de méthodologie et de cadre d'échange sur certains points relevant de leurs compétences (GEMAPI, gestion du réseau pluvial) s'avère également prégnant.



Identification du risque sécheresse en contexte méditerranéen (projet HydroSpace4PACA) dans le cadre d'un projet d'appui à l'innovation par l'usage des données spatiales

Afin de favoriser le développement de solutions innovantes au service des politiques publiques et de l'adaptation des territoires au changement climatique, la Région a défini depuis 2018 une convention avec le CNES renouvelée en 2023. Dans ce cadre, un soutien est apporté aux démarches exploratoires faisant usage de données spatiales via un appel à projet annualisé de type « preuve de concept » (POC) comprenant la prise en charge de 50 % des coûts prévisionnels jusqu'à 50 000 euros des coûts de développement de la solution (cf. [action REF4](#)). Après une première édition portant sur l'identification des sites de dépôt sauvage (lauréat : société Disaitek), l'édition 2023 porte sur l'identification et le suivi des risques de sécheresse par télédétection spatiale en contexte méditerranéen (lauréat : société MEOSS). La mission devant durer 6 mois, la restitution des résultats et livrables liés aura lieu à la fin du T2 2024. Des pistes sont en cours d'investigation pour définir, éventuellement avec l'appui d'un territoire, un sujet prioritaire et un terrain d'expérimentation.

Ainsi, la société MEOSS dans le cadre du projet « HydroSpace4PACA » produira une expérimentation sur l'apport des procédés issus du spatial pour l'obtention d'indicateurs spatiaux permettant d'appréhender les questions relatives à la gestion de l'eau et de son usage en milieu agricole (irrigation, stress hydrique des cultures, réservoirs d'eau...) sur le territoire de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur avec d'éventuelles zones d'expérimentation ciblées pour générer une plus-value méthodologique.

→ **Code action** : EAU4

→ **Axe planification écologique** : Mieux préserver / Eau

→ **Cadre partenarial** : Région (coord.), CNES, pole SAFE, société MEOSS (AAP 2024), acteurs territoriaux

→ **Calendrier** :

→ restitution des travaux de l'édition 2023 : T2 2024

Accompagnement autour de l'actualisation des bases de connaissance sur l'hydraulique agricole

En 2007 la Chambre régionale d'agriculture a créé avec l'appui de la Région et dans le cadre du pôle métiers Agriculture du CRIGE une base de données régionale sur l'hydraulique agricole : la BD hydra. Mise à jour partiellement en 2015, la donnée doit aujourd'hui évoluer tant dans son modèle que dans son mode de mise à jour et les acteurs associés pour répondre aux enjeux renouvelés sur la gestion de la ressource en eau. Certains de ces enjeux sont d'ailleurs bien identifiés dans le SRADDET, notamment ceux sur la protection des zones disposant d'un potentiel d'irrigation. Dans le cadre du partenariat renouvelé entre la Région et le CRIGE l'objectif poursuivi en 2024 est d'engager un audit de la donnée, prévoir les phases de sa mise à jour collaborative pour maintenir l'information avant d'envisager la production d'outils de visualisation de l'information et d'analyse. La communauté d'acteurs réunis formulera ses priorités pour évoluer collectivement sur le sujet. Des liens peuvent être imaginés avec plusieurs projets au niveau national dans le cadre de la fabrique des géocommuns de l'IGN, notamment celui portant sur la cartographie des zones irriguées, menée également par le CRIGE.

→ **Code action** : EAU5

→ **Axe planification écologique** : Mieux préserver / Eau

→ **Cadre partenarial** : Région, SGAR, DRAAF, IGN, CRIGE, Chambre régionale d'agriculture, Société du Canal de Provence, SMIAGE, ASA, acteurs territoriaux

→ **Calendrier** :

→ préfiguration d'une démarche collaborative mutualisée, T1 2024

→ restitution de l'audit des données, T3 2024



LES RESSOURCES (ÉTUDES, DONNÉES, SERVICES NUMÉRIQUES)

Étude sur les réponses publiques à la raréfaction de l'eau

- **Code action** : EAU3
- **Axe planification écologique** : Mieux préserver / Eau
- **Cadre partenarial** : Région, Établissements d'enseignement supérieur et de recherche (LPED UMR 151 – AMU)

Lancement d'une étude portant sur la ressource en eau dans les stations des Alpes du Sud

En complément de l'étude prospective « Climsnow » portant sur le devenir des stations de montagne des Alpes du Sud réalisée en 2021, l'action vise à produire une analyse sur les capacités d'adaptation et les marges de manœuvre des stations de la région concernant la ressource en eau et ses milieux associés. L'objectif est d'identifier les impacts de la production de neige de culture sur les ressources locales en eau et sur les milieux aquatiques associés, au regard de l'ensemble des usages existants sur les bassins-versants supports de domaines skiables (alpins et nordiques). Il s'agit, in fine, de qualifier et quantifier ces éventuels impacts pour évaluer leur acceptabilité et orienter les dépenses publiques.

- **Code action** : EAU6
- **Axe planification écologique** : Mieux préserver / Eau
- **Cadre partenarial** : Région, à définir



LES RENCONTRES

Séminaire thématique « Eau visible, eau invisible : les enjeux de la connaissance de l'eau en Région au service de la sobriété »

- **Code action** : EAU2
- **Axe planification écologique** : Mieux préserver / Eau
- **Cadre partenarial** : Région, Insee, agences d'urbanisme régionales
- **Calendrier** : 14 mars 2024

Séminaire cartes et données sur « la gestion de l'eau aujourd'hui et demain : quels outils et données au service des territoires ? »

- **Code action** : EAU1
- **Axe planification écologique** : Mieux préserver / Eau
- **Cadre partenarial** : Région, Insee, agences d'urbanisme régionales
- **Calendrier** : 21 mars 2024

Mer et littoral



Avec plus de 700 kilomètres de côte, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur dispose d'un littoral de grande ampleur avec une importante biodiversité terrestre et marine. Afin de protéger cet écosystème riche, on compte ainsi deux parcs nationaux, quatre réserves naturelles nationales, de nombreux sites protégés. Depuis plusieurs années, la plateforme [Mon Littoral](#) concentre données, expertises et constitue un cadre d'animation pour des publics divers.

Bien que peu voire pas ressortie dans le cadre de l'enquête des rendez-vous territoriaux, les problématiques en lien avec le littoral s'avèrent ainsi prégnantes dans notre région. Le suivi du recul du trait de côte à mettre au regard des politiques de limitation de l'artificialisation. Le sujet est également en lien avec la préservation des écosystèmes littoraux et marins.



LES DÉMARCHES COLLABORATIVES ET PARTENARIALES

Appui au maintien et au développement de la démarche d'observation du trait de côte dans le cadre de la plateforme Mon Littoral Provence-Côte d'Azur

Préfigurée à partir de 2016 et déployée concrètement en 2020 sur impulsion de la DREAL avec l'appui du CRIGE, la plateforme Mon Littoral portant sur le suivi du trait de côte en Provence-Alpes-Côte d'Azur en contexte d'adaptation au changement climatique associe depuis 2021 la Région. Démarche partenariale incluant un conseil scientifique, elle se traduit dans le champ numérique par un site éditorial, un outil de webcartographie, un catalogue de ressources, un catalogue de données ou encore un annuaire de professionnels et dans le champ de l'animation par l'organisation de journées techniques, d'ateliers et par l'animation d'un réseau d'acteurs du littoral...

Les perspectives 2024 sont notamment l'élargissement de Mon Littoral aux enjeux littoraux concernant la sphère humaine et sociale (sensibilisation, acceptation, pratiques du littoral etc...), l'optimisation de l'outil de webcartographie, la poursuite du développement du référencement des données littorales et des actions renforcées en matière d'animation territoriale, de communication en continu et de veille.

Des questions peuvent également être évoquées concernant la co-production, potentiellement mutualisée de données de référence sur le littoral et la bathymétrie.

→ **Code action** : LIT3

→ **Bilan 2023** :

- tenue de la journée « Des initiatives pour l'adaptation du littoral au changement climatique : Quel littoral désirable pour demain ? » au T4 2023, journée technique qui s'adresse aux acteurs du littoral régional ;
- optimisation de l'outil de webcartographie, T2 2024 ;
- mise en place de l'adresse animation@monlittoral.fr et déploiement d'une communication ad hoc via Mon Littoral ;
- sortie de la lettre d'information de Mon Littoral (T4 2023), « Des nouvelles de Mon Littoral ».

→ **Axe planification écologique** : Mieux préserver / Mer et littoral

→ **Cadre partenarial** : DREAL, Région, conseil scientifique (co-animation), acteurs territoriaux

→ **Calendrier** :

- journées départementales de sensibilisation des élus avec les DDTM, T2 2024
- journée technique méthodologique (cartes de recul du trait de côte) T4 2024

Appui au développement et la promotion d'un observatoire photographique du paysage littoral

Le suivi des transformations de la bande littorale apparaît comme un sujet d'intérêt majeur pour la planification régionale avec un besoin de connaissance accrue des caractéristiques et des dynamiques paysagères à l'œuvre.

Le présent projet de recherche-action se propose de capitaliser sur les données précédemment obtenues au travers des différentes expériences d'Observatoire Photographique du Paysage (OPP) déjà conduites, et de les étendre, afin d'obtenir des résultats directement exploitables par les acteurs de l'aménagement et de la préservation des espaces littoraux régionaux. En appui sur 3 exercices pédagogiques proposés aux étudiants du parcours de Master 2 Projet de Paysage, Aménagement et Urbanisme de l'IUAR, il s'agira notamment d'interroger les capacités de l'OPP à être un outil d'aide à la décision efficient pour la réalisation d'un document de planification stratégique à valeur prescriptive comme le SRADDET, qui est amené à être révisé ou modifié dans les années à venir afin de s'adapter aux évolutions législatives et nouveaux défis en matière d'aménagement du territoire.

Des liens doivent être faits sur le sujet avec les observatoires photographiques du littoral départementaux, des séries capitalisées par la DREAL sur les « paysages vus de la mer », l'application RIVAGES du Cerema valorisée par ailleurs sur Mon Littoral avec des liens potentiels à tisser avec « Remonter le temps » de l'IGN.

→ **Code action** : LIT4

→ **Axe planification écologique** : Mieux préserver / Mer et littoral

→ **Cadre partenarial** : Région, Établissements d'enseignement supérieur et de recherche (IUAR, UMR Telemme - AMU)

→ **Calendrier** : restitution de l'étude T1 2025



LES RESSOURCES (ÉTUDES, DONNÉES, SERVICES NUMÉRIQUES)

Étude sur les perspectives d'érosion du trait de côte littoral : comment inclure la problématique du recul du littoral dans les stratégies de planification ?

→ **Code action** : LIT1

→ **Axe planification écologique** : Mieux préserver / Mer et littoral

→ **Cadre partenarial** : Région, DREAL, agences d'urbanisme régionales

→ **Calendrier** : restitution de l'étude T4 2024

Étude sur la maritimité des métropoles régionales

→ **Code action** : LIT2

→ **Axe planification écologique** : Mieux préserver / Mer et littoral

→ **Cadre partenarial** : Région, Établissements d'enseignement supérieur et de recherche (UMR Espace - AMU)

→ **Calendrier** : restitution de l'étude T4 2024

Biodiversité



Provence-Alpes-Côte d'Azur possède la plus grande étendue d'espaces naturels des régions françaises. Ces espaces couvrent les trois quarts du territoire, avec une grande partie occupée par les massifs alpins. La région, qui abrite plus des trois quarts des espèces françaises, bénéficie de plus d'une biodiversité remarquable. En raison de la richesse de son patrimoine naturel, plus de la moitié du territoire régional est ainsi protégée, notamment par quatre parcs nationaux et neuf parcs naturels régionaux. Cette richesse et cette diversité sont toutefois menacées par les effets du dérèglement climatique et ses impacts sur les écosystèmes.

Pilier essentiel de la planification écologique, la préservation du capital de biodiversité est au cœur d'enjeux d'actualité notamment celui de la limitation de la consommation d'espace et de l'artificialisation prévue dans le cadre de la loi climat et résilience. La fragmentation des données sur les questions en lien avec la biodiversité fait l'objet d'un investissement dans le cadre du programme national de Système d'Information de l'Inventaire du Patrimoine Naturel (SINP) et la déclinaison régionale qu'est Silene. Un meilleur porter-à-connaissance et des croisements d'informations pourraient ainsi être définis de même qu'un investissement sur des sujets nécessitant du partage de méthodologie et de référentiels communs (trame noire etc.)



LES RESSOURCES (ÉTUDES, DONNÉES, SERVICES NUMÉRIQUES)

Partage des diagnostics territoriaux sur le périmètre des Parcs naturels régionaux actuels et à venir

- **Code action** : BIO1
- **Axe planification écologique** : Mieux préserver / Sols
- **Cadre partenarial** : Région, agences d'urbanisme régionales, Insee, DREAL, PNR
- **Calendrier** : 2024

Forêt, agriculture, ressources, alimentation

La question de la fonction des sols est un des corollaires de l'objectif portant sur la limitation de la consommation et de l'artificialisation des sols puisqu'au calcul de la consommation doit s'ajouter une analyse sur la nature des sols préservés ou mobilisés dans les processus d'urbanisation. Il s'agit principalement de favoriser un changement de paradigme, en considérant les sols non plus seulement en tant que support mobilisable mais en tant que ressource à préserver. Les fonctions biologiques, hydriques, physiques, chimiques et mécaniques des sols pourront ainsi se trouver investies dans le cadre de travaux menés dans le cadre de la Plateforme.

Dans la même optique, la connaissance de la forêt s'avère essentielle avec une articulation sans doute opportune des travaux menés dans le cadre de l'Observatoire de la Forêt Méditerranéenne (OFME) et l'Observatoire des Forêts Françaises (OFF) déployé par l'IGN à l'été 2023. Des questions peuvent également être posées concernant la mise à jour et l'actualisation du modèle de la BD forêt. L'ensemble de ces chantiers sera par ailleurs au cœur des réflexions menées sur les problématiques d'occupation du sol et bases afférentes (cf. [action SF6](#)).



LES RENCONTRES

Séminaire cartes et données sur la forêt

- **Code action** : FOR1
- **Axe planification écologique** : Mieux préserver / Sols
- **Cadre partenarial** : Région, Insee, IGN, DREAL, agences d'urbanisme régionales
- **Calendrier** : T2 2024:

Changement climatique et qualité de l'air

L'adaptation au changement climatique et l'accélération de ce dernier posent la question des données et indicateurs disponibles pour permettre un déploiement optimal des politiques publiques. La question de l'air et du climat est portée dans la planification écologique nationale, la stratégie régionale de COP et localement dans les PCAET ainsi que dans de multiples démarches de planification.

L'enquête des rendez-vous territoriaux a fait ressortir la thématique climat, air énergie comme la 4e plus importante. Ont notamment été évoqués: des besoins transversaux en matière d'accompagnement méthodologique et d'indicateurs objectivés régionaux en lien avec le changement climatique mais aussi la nécessité de disposer de référentiels de données, actuellement particulièrement fragmentés. La qualité des sols et la dimension de séquestration carbone ont également été évoquées dans les besoins, particulièrement présents sur la centralisation d'information, l'accompagnement méthodologique et qualitatif.



LES DÉMARCHES COLLABORATIVES ET PARTENARIALES

Appui à l'expérimentation sur la séquestration carbone des sols « MEO-Carbon » ur le territoire régional

Dans le cadre des actions portées sur la démocratisation des usages et solutions issues du spatial (cf. [action REF4](#)) portées par la Plateforme connaissance du territoire, la Région a été sollicitée par la société MEOSS pour être « laboratoire régional » dans le cadre d'un appel à projet porté et soutenu par l'Agence spatiale européenne (ESA). Un appui technique est ici proposé pour la mise en œuvre expérimentale de l'outil MEO-Carbon (déclinaison de l'outil ALDO de l'ADEME) dans sa seconde phase de déploiement sur l'ensemble du territoire régional.

Cette démarche vise à explorer l'apport du spatial dans l'analyse fine des zones de séquestration du carbone en fonction des typologies d'espaces spécifiques à notre territoire, des données qui peuvent être essentielles pour le suivi des politiques publiques à ce sujet (plan climat, SRADDET, transition écologique, PCAET...). Ces données sont exploitées dans une webcartographie avec tableaux de bord analytiques. Des perspectives telles que le déploiement de l'outil, en cas d'expérimentation réussie pourront être envisagées.

→ **Code action** : CL11

→ **Axe planification écologique** :
Mieux produire
/ Stratégie de
décarbonation

→ **Cadre partenarial** : Région,
société MEOSS,
acteurs territoriaux

→ **Calendrier** : 2024



LES RESSOURCES (ÉTUDES, DONNÉES, SERVICES NUMÉRIQUES)

Étude sur les « températures anormalement chaudes »

→ **Code action** : DD3

→ **Axe planification écologique** : Mieux se loger / Aménagements des villes

→ **Cadre partenarial** : Région, DREAL, Insee

→ **Calendrier** : restitution de l'étude T2 2024

Énergies renouvelables et réseaux

La production d'énergies renouvelables est un des axes majeurs de la planification écologique, dans une optique notamment de décarbonation.

L'identification des zones d'accélération des énergies renouvelables prévues par la loi du 10 mars 2023 a fait l'objet d'importantes remontées en termes de besoins, formulées par la communauté régionale. L'identification rendue obligatoire en 2023 posera en effet la question de l'application et de la précision des bases de connaissance.

Un porter à connaissance des dispositifs mis en place au niveau national peut dans un premier temps être réalisé avant d'envisager avec la communauté régionale des actions plus ciblées.



LES DÉMARCHES COLLABORATIVES ET PARTENARIALES

Maintien et développement de l'observatoire de l'aménagement numérique du territoire

- **Code action** : ENR2
- **Axe planification écologique** : Mieux produire / Stratégie de décarbonation
- **Cadre partenarial** : Région, SGAR (coord.)
- **Calendrier** : 2024



LES RESSOURCES (ÉTUDES, DONNÉES, SERVICES NUMÉRIQUES)

Maintien et développement du service LME sur l'implantation des infrastructures et réseaux de communications électroniques

La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur récupère auprès des différents opérateurs d'infrastructure de réseaux de télécommunication présents sur le territoire régional des données géographiques, dites données LME. La Région met ainsi gratuitement à disposition des collectivités et prestataires autorisés (acte d'engagement) les données qu'elle a pu collecter auprès des opérateurs d'infrastructures de réseaux présents sur son territoire.

- **Code action** : ENR1
- **Axe planification écologique** : Mieux produire / Stratégie de décarbonation
- **Cadre partenarial** : Région, DREAL, DDT(M), acteurs territoriaux
- **Calendrier** : 2024

Prévention des risques



Pour la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, les impacts sur l'augmentation des phénomènes extrêmes et les risques naturels constituent des enjeux majeurs à relever pour préserver son territoire, poursuivre son développement et atténuer les conséquences économiques et sociales liées à la récurrence des catastrophes, notamment celles d'ordre naturel. L'exposition de la région aux risques naturels majeurs est directement associée au caractère « extrême » du climat méditerranéen, dont la sécheresse estivale et la violence des précipitations automnales favorisent alternativement les incendies, les mouvements de terrain et les inondations.

La connaissance des aléas et des risques majeurs est un préalable fondamental à leur prévention avec un enjeu également sur l'identification des acteurs et des moyens d'actions disponibles. Au niveau national, le site « Géorisques » est consacré à la mise à disposition, le partage et l'actualisation d'informations relatives aux risques naturels et technologiques pour renforcer la résilience des territoires.

La Région, la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) et le Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM) collaborent depuis plusieurs années pour améliorer la connaissance et diffuser l'information relative aux différents risques majeurs qui peuvent affecter la région Provence - Alpes - Côte d'Azur. Une première phase de travail menée avec l'appui du CRIGE a permis en 2013 de définir l'Observatoire Régional des Risques Majeurs de Provence-Alpes-Côte d'Azur (ORRM) avec une cartographie dédiée dans RiskPACA. Le réseau d'acteurs pourrait aujourd'hui être remobilisé pour favoriser la collecte d'informations sur le sujet, de même que le porter à connaissance sur la démarche régionale pourrait être dynamisé. Le cadre du déploiement des données LIDAR HD de l'IGN sur l'ensemble du territoire régional ouvre d'importantes perspectives de traitement avec des applications de type « jumeau numérique » à même de développer la connaissance sur certains types de risques. Un programme d'appui aux projets d'expérimentation à l'aide des données spatiales permet d'investir régulièrement la thématique des risques avec l'objectif de produire des solutions innovantes (cf. [action REF4](#)).

La direction territoriale sud-est de l'IGN porte enfin un projet d'intrapreneuriat sur les obligations légales de débroussaillage avec un intérêt à partager la démarche dans le cadre de la Plateforme.

Économie, formation, emploi

Sujet essentiel pour le pilotage du développement territorial régional, la thématique a fait l'objet de nombreuses et diverses demandes lors de l'enquête des rendez-vous territoriaux. La communauté régionale a ainsi fait remonter la nécessité de mise à disposition de données socles, d'accompagnement méthodologique et de mise en réseau dans un cadre partagé sur la connaissance des chiffres de l'emploi, l'observation des activités économiques, du tissu économique ou encore de l'implantation des entreprises. Un besoin a notamment été exprimé concernant l'animation d'un réseau territorial économique afin de développer des outils de référence. Le sujet du tourisme dans l'optique de la transition écologique avec constitution d'une base de données socles a été également évoqué, tout comme la connaissance de l'emploi saisonnier. Le sujet des zones d'activités économiques et de la vacance commerciale fait également l'objet d'importantes demandes en lien avec les inventaires de ZAE prévus par la loi climat et résilience (sujet traité dans la partie « foncier économique »).

Dans cette optique, il s'agit de maintenir et développer la production d'études, de données, de méthodes partagées sur le sujet des dynamiques économiques régionales, fortement investi depuis des années avec de multiples études, tableaux de bord... dans le cadre de travaux partenariaux. Sur les questions en lien avec la formation professionnelle supérieure, les travailleurs saisonniers, le suivi des implantations d'entreprises... plusieurs sources de données doivent sans doute être mieux valorisées pour orienter le public régional vers une information de qualité.



LES DÉMARCHES COLLABORATIVES ET PARTENARIALES

Maintien et développement de l'observatoire de la conjoncture régionale

- **Code action** : ECO1
- **Bilan 2023** : [le tableau de bord de la conjoncture économique](#) régionale a fait l'objet d'un travail partenarial inédit, permettant la mise à disposition de données sur l'état du marché du travail, les dynamiques entrepreneuriales et la santé du tissu économique parfois sur un rythme trimestriel voire semestriel à l'échelle des EPCI. Un travail d'automatisation d'intégration des jeux de données et potentiellement de migration sur un nouvel environnement (actuellement sur l'application Géoclip) doit être mené en 2024.
- **Axe planification écologique** : Mieux consommer / Consommation plus durable
- **Cadre partenarial** : Région, agences d'urbanisme régionales, Urssaf, pôle emploi, DREETS
- **Calendrier** : 2024



LES RESSOURCES (ÉTUDES, DONNÉES, SERVICES NUMÉRIQUES)

Étude sur l'évaluation de l'impact du changement climatique sur les activités économiques en région Provence-Alpes-Côte d'Azur : le cas de l'activité touristique

Constitution d'un état de l'art des travaux d'évaluation de référence menés sur le sujet de l'impact du changement climatique sur les activités économiques et des transitions à opérer et première déclinaison sectorielle consacrée au secteur touristique en région.

- **Code action** : ECO2
- **Axe planification écologique** : Mieux consommer / Consommation plus durable
- **Cadre partenarial** : Région, CCI, DRAC
- **Calendrier** : restitution de l'étude T1 2025

Étude sur le rôle du capital humain dans le potentiel d'innovation de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur ?

Analyse du lien entre les performances de la région en matière d'innovation technologique et son capital humain (niveau de qualification, compétences de la main d'œuvre, formations de haut niveau).

- **Code action** : ECO3
- **Axe planification écologique** : Mieux consommer / Consommation plus durable
- **Cadre partenarial** : Région, CCI
- **Calendrier** : restitution de l'étude T1 2025

Étude sur l'insertion professionnelle des jeunes

Analyse de l'hétérogénéité des parcours des jeunes, suivis pendant 5 ans après leur première inscription à Pôle emploi

- **Code action** : ECO5
- **Cadre partenarial** : Région, Insee, DREETS
- **Calendrier** : restitution de l'étude T4 2024

Déploiement d'une visionneuse des données d'économie

- **Code action** : ECO4
- **Axe planification écologique** : Mieux consommer / Achats durables
- **Cadre partenarial** : Région
- **Calendrier** : T2-T3 2024

Population et société

Avec plus de 5 millions d'habitants, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur est un territoire bénéficiant d'une certaine dynamique avec plusieurs spécificités que sont notamment la concentration de sa population sur la bande littorale ou encore le vieillissement relativement marqué de sa population.

La démographie régionale, les dynamiques de population telles que le vieillissement mais aussi la question des inégalités et déséquilibres socio-spatiaux qui traversent le territoire régional font partie des sujets au cœur des démarches portées par la Plateforme connaissance du territoire. La mise à disposition de données de référence enrichies, organisée dans un ou des observatoires avec diffusion des données source est ressorti comme un enjeu pour la communauté régionale interrogée sur le sujet. La Plateforme pourrait sur ce point jouer le rôle de « centrale » de traitement et de diffusion de jeux de données clé de la statistique publique notamment, en articulation avec l'offre nationale sur le sujet (observatoire des territoires de l'ANCT, statistiques locales de l'Insee...). L'intervention de la Plateforme porte prioritairement en 2024 sur la co-production d'études prospectives.

Qualité de vie et santé

Caractérisée par d'importants contrastes socio-spatiaux, la région est marquée par un taux de pauvreté important, touchant la plupart des centres urbains. Nombre d'études menées notamment avec les services de la statistique publique permettent d'éclairer les évolutions saillantes de la population régionale.



LES RESSOURCES (ÉTUDES, DONNÉES, SERVICES NUMÉRIQUES)

Étude sur la vulnérabilité énergétique des ménages liée au logement

Hausse du coût de l'énergie : quel taux d'effort énergétique des ménages dans une économie inflationniste ?

- **Code action** : QV3
- **Axe planification écologique** : Mieux se loger / Construction et rénovation des logements
- **Cadre partenarial** : Insee, DREAL, Région
- **Calendrier** : restitution de l'étude T2 2024

Étude « Dans le halo de la pauvreté monétaire »

Quand on est « presque » pauvre, peut-on encore éviter la pauvreté ?
Une nouvelle exploration des causes de l'accroissement de la pauvreté en région.

- **Code action** : QV1
- **Axe planification écologique** : Mieux se loger / Aménagement des villes
- **Cadre partenarial** : Région, Insee, DREETS
- **Calendrier** : restitution de l'étude T4 2024

Étude sur la « silver économie » : le vieillissement démographique en région Provence-Alpes-Côte d'Azur - volet 2

Analyse de l'adaptation des territoires aux enjeux du vieillissement démographique au regard de la capacité de ceux-ci à répondre par une offre de biens et services adaptés aux besoins de leurs habitants âgés.

- **Code action** : QV2
- **Axe planification écologique** : Mieux se loger / Aménagement des villes
- **Cadre partenarial** : Région, agences d'urbanisme
- **Calendrier** : restitution de l'étude T1 2025

Dynamiques transfrontalières

Territoire de montagne traversé de vallées, partageant une frontière avec l'Italie et la principauté de Monaco, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur est marquée par d'importantes circulations, notamment avec les régions Piémont et Ligurie. La Région a également adopté en 2022 sa « Stratégie de coopération transfrontalière » pour renforcer la coopération entre la France et l'Italie dans la continuité du traité du Quirinal. Parmi les enjeux : renforcer les infrastructures des principales lignes, promouvoir une gestion intégrée des risques naturels, protéger la biodiversité notamment alpine ou encore contribuer à la décarbonation de l'industrie. L'observation transfrontalière joue donc un rôle essentiel pour piloter ces politiques publiques.



LES DÉMARCHES COLLABORATIVES ET PARTENARIALES

Construction d'un système d'observation des territoires transfrontaliers dans le cadre du projet Observ'Alp

Faisant l'objet d'un financement européen (Interreg Alcotra) sur la période 2023-2025 (2 ans), le projet Observ'Alp partant du constat d'un manque de référentiels communs pour comprendre les enjeux des territoires frontaliers français, italiens et monégasques a pour objectif de construire une plateforme interopérable dédiée au partage de données territoriales et de services numériques ouverts aux acteurs des territoires frontaliers. Des travaux seront également menés sur des expérimentations innovantes concernant l'analyse de données à haute fréquence (Smart Data). La structuration de jeux de données pérennes fournira un cadre à leur mise à jour en continu pendant et à la suite de ce projet faisant l'objet d'un financement européen.

- **Code action** : TFL1
- **Axe planification écologique** : Mieux se déplacer / Mobilité longue distance
- **Cadre partenarial** : Région Provence-Alpes-Côte d'Azur (chef de file), Insee Région Ligurie, Région Piémont, Métropole Nice Côte d'Azur, Métropole de Turin, Mission Opérationnelle Transfrontalière, Principauté de Monaco
- **Calendrier** : 2024-2025

Transports et mobilités

Les problématiques de transport et de mobilité sont l'un des piliers essentiels de la transition écologique dans une optique de décarbonation. L'enquête menée dans le cadre des rendez-vous territoriaux a permis d'identifier plusieurs besoins, notamment sur la mise en place et/ou la centralisation d'informations de nature à accompagner les politiques de mobilité durables infra-régionales et leurs documents de planification (PDM, Plans vélo...). La réponse à ce besoin pourrait prendre la forme de la mise en place d'un outil d'observation des mobilités et transports, à mettre en lien avec les démarches portées par l'observatoire régional des transports.



LES DÉMARCHES COLLABORATIVES ET PARTENARIALES

Constitution et suivi d'une base de données sur les aménagements cyclables en région

La connaissance des aménagements cyclables constitue un enjeu pour la planification territoriale propre aux mobilités durables (schémas régionaux des véloroutes, plan vélo départemental, plan de mobilité intercommunal...). Élaborer un commun régional des aménagements cyclables (pistes, voies, installations annexes, ...) faciliterait le partage de l'information détenue à de multiples niveaux et permettrait une prise de décision mieux éclairée pour de futures installations. Les objectifs seraient de favoriser le renforcement de l'usage de ce mode de transport et le déploiement de nouveaux services utiles aux citoyens souhaitant mieux se déplacer à vélo. En 2024, la Région lance un audit des données sur les aménagements cyclables ainsi qu'un chantier de complétion, alimentant des cartes collaboratives telles OpenStreetMap, déjà support de nombreuses applications liées à l'usage du vélo en région. Ce travail de redéfinition pourrait alimenter des référentiels tels que la BD Topo de l'IGN avec une articulation des reversements. Une démarche collective pourra ainsi se développer en fonction de l'intérêt des acteurs régionaux pour accompagner ce chantier de recueil des données et de mise à jour collaborative et continue de la base de données des aménagements cyclables versée en opendata. La question des usages apparaît également particulièrement intéressante à traiter.

→ **Code action** : TRA1

→ **Axe planification écologique** :
Mieux se déplacer / Mobilité
courte distance

→ **Cadre partenarial** : Région,
départements, EPCI, acteurs
territoriaux

→ **Calendrier** :

- audit et actualisation des données d'aménagement cyclable – T2-S2 2024
- préfiguration d'une démarche collective régionale sur le sujet des données d'aménagement cyclable – T2 2024

Référentiels et communs numériques

Peu nombreux, coûteux, les référentiels se sont généralisés en quelques décennies avec une accessibilité dynamisée par la démarche opendata qui touche désormais l'ensemble de la sphère publique. Il s'agit d'une catégorie transversale qui concerne la donnée au sens large avec comme intérêt au sein de la Plateforme, d'être traitée par des acteurs majeurs en la matière : IGN « cartographe du service public », l'Insee, organisme de référence sur la statistique publique, les services de l'État en région, producteurs et diffuseurs notamment de données régaliennes et enfin la Région de par son rôle de chef de file dans le domaine de l'information géographique que lui attribue la loi NOTRe.

Sous forme image ou vecteur, les référentiels peuvent se caractériser par leur grande voire très grande échelle à laquelle peut s'ajouter la question de la fréquence de mise à jour. Ils comportent surtout et de plus en plus une notion de partage et de co-construction. En ce sens, l'IGN désigne sous le vocable de « géocommun » une ressource produite collectivement par une communauté d'acteurs hétérogènes et gouvernée par des règles qui assurent sa survie et garantissent son caractère ouvert et partagé. Une donnée sera ainsi d'autant plus utilisée que son modèle a été partagé et validé collectivement. Dans certains cas d'ailleurs, la mutualisation et/ou la contribution d'utilisateurs et producteurs « proches du terrain » conditionne l'existence même de certaines données. En ce sens on peut parler de données collaboratives ou mutualisées dont l'ouverture sera justement assurée sur ce fondement co-construit.

La Plateforme a donc une action renforcée sur la question des référentiels et communs numériques avec une stratégie basée sur l'ouverture, la redistribution, la facilitation d'accès aux données de référence du territoire. Ses membres fondateurs peuvent ainsi être amenés à porter des projets d'acquisition mutualisée ou à mettre en place un cadre de travail partagé pour la constitution de données collaboratives selon un standard validé collectivement, conformes aux règles de niveau national le cas échéant. La Plateforme soutient également l'innovation par la donnée (dans le cadre notamment de « preuves de concept ») avec l'enjeu systématique de valoriser et référencer les usages et réutilisations.

Imagerie et modèles de terrain

La nouvelle génération de référentiels très haute résolution (orthophotographie « PCRS » à 5cm, Lidar HD) et/ou à haute fréquence de mise à jour (données satellitaires) constituent des données socle ouvrant d'importantes perspectives d'usages innovants, notamment dans le champ de la planification écologique et de l'adaptation au changement climatique. La Plateforme pourra donc être amenée à porter une action renforcée dans la coordination de l'acquisition et l'accompagnement de la communauté régionale dans l'utilisation simplifiée de ces données en portant une attention particulière à la question des usages. La couverture Lidar HD menée par l'IGN, désormais complète sur l'ensemble de la région constitue également une opportunité de valorisation et de partage sur l'utili-

sation des données très haute résolution pour répondre à des besoins de connaissance divers et porteurs d'enjeux. On rejoint ici la notion de « jumeau numérique » du territoire sur lequel la Plateforme pourrait jouer le rôle de catalyseur et de facilitateur par la mise en place d'un cadre avec moyens associés.

L'enquête menée lors des rendez-vous territoriaux a révélé l'importance aux yeux de nombreux acteurs de disposer d'une orthophotographie très haute résolution, pouvant notamment servir au Plan Corps de Rue Simplifié (PCRS). L'imagerie satellitaire n'est en revanche que peu ressortie mais c'est justement un enjeu que de faire découvrir son utilité sur de nombreuses problématiques nécessitant de hautes fréquences de mise à jour (suivi des inondations, incendies, sécheresse...). C'est d'ailleurs directement dans ce sens que la Région a signé en 2018 et renouvelé en 2023 une convention cadre avec le CNES.



LES DÉMARCHES COLLABORATIVES ET PARTENARIALES

Primo-acquisition mutualisée d'une orthophotographie très haute résolution régionale en plusieurs phases et accompagnement des acteurs régionaux

L'orthophotographie très haute résolution (5 cm) est une des briques essentielles du « jumeau numérique », elle sert de multiples usages pour les collectivités, notamment la constitution d'un Plan Corps de Rue Simplifié (PCRS) répondant au décret anti-endommagement (DT-DICT) auquel sont soumis les gestionnaires de réseau.

L'IGN porte depuis plusieurs années une offre de production « clé en main » selon un modèle de partenariat public-public, mobilisé notamment en 2023 sur la partie Ouest des Bouches-du-Rhône. Ne pouvant à ce stade s'insérer dans ce cadre mais désireuse de dynamiser le sujet pour les collectivités, la Région a lancé un important programme d'accompagnement et de coordination de l'acquisition de cette donnée de référence. Après avoir participé au marché d'acquisition sur le territoire de la Métropole Aix-Marseille-Provence, elle a coordonné en 2023 le groupement de commande sur le périmètre des Alpes-Maritimes et concerta actuellement les acteurs territoriaux pour envisager la couverture de 2 nouveaux départements. La Région vise à terme une complétude avant d'apprécier l'opportunité d'une actualisation. Elle abonde au financement du projet initial à hauteur de 250 000 euros par département, assure la prise de contact et la coordination avec les acteurs publics comme privés (ENEDIS, RTE, GRDF...) ainsi qu'avec les instances de niveau national (mission PCRS de l'ANCT). L'aboutissement du projet est lié à l'intérêt des acteurs territoriaux et leur capacité à abonder au financement mutualisé.

Des pistes complémentaires sont actuellement investiguées sur le dépôt d'un dossier de financement européen FEDER pour faciliter le tour de table financier et développer des usages innovants sur la base de ces données ou d'autres sources.

Le projet pourra faire l'objet de rencontres techniques, d'information et d'échange sur le projet d'acquisition. Au-delà de l'acquisition et d'un éventuel renouvellement, la question des usages apparaît comme essentielle à investir en lien avec d'autres démarches thématiques portées dans le cadre de la Plateforme.

→ **Code action** : REF5

→ **Axe planification écologique** : Mieux consommer / Numérique responsable

→ **Cadre partenarial** : Région (coord.), collectivités, acteurs du territoire, ENEDIS ; (Pour les Alpes-Maritimes : Département / Métropole Nice-Côte d'Azur / CA Cannes-Pays de Lérins, CA riviera Française, CA Pays de Grasse, CA Sophia-Antipolis / SDIS 06, SICTIAM, Établissement Public Foncier)

→ **Calendrier** : Département des Alpes-Maritimes :

→ attribution du marché pour la couverture ortho THR du département – T4 2023

→ première séquence : autorisations de vol / T2 : prises de vues aériennes Sud / T3-4 traitement + contrôle

→ deuxième séquence : prises de vues aériennes Nord T2 2025 / T3-4 traitement + contrôle + ouverture opendata

→ co-définition du projet d'acquisition sur 2 départements régionaux n°1 – avant fin 2024

→ Co-définition du projet d'acquisition sur les 2 départements régionaux restants – avant fin 2025

Soutien aux usages innovants des données satellitaires dans le cadre de projets d'expérimentation

Afin de favoriser le développement de solutions innovantes au service des politiques publiques et de l'adaptation des territoires au changement climatique, la Région a défini depuis 2018 une convention avec le CNES renouvelée en 2023. Dans ce cadre, un soutien est apporté aux démarches exploratoires faisant usage de données spatiales via un appel à projet annualisé de type « preuve de concept » (POC) comprenant la prise en charge de 50 % des coûts prévisionnels jusqu'à 50 000 euros des coûts de développement de la solution. Après une première édition portant sur l'identification des sites de dépôt sauvage (lauréat : société Disaitek), l'édition 2023 porte sur l'identification et le suivi des risques de sécheresse par télédétection spatiale en contexte méditerranéen (lauréat : société MEOSS) (cf. [action EAU4](#)). La mission devant durer 6 mois, la restitution des résultats et livrables liés aura lieu à la fin du T2 2024. Des pistes sont en cours d'investigation pour définir, éventuellement avec l'appui d'un territoire, un sujet prioritaire et un terrain d'expérimentation.

Le soutien à l'innovation dispensé dans le cadre d'appels à projet annuels pourra être amené à s'enrichir en 2024 et les années suivantes pour contribuer à la structuration d'une communauté du spatial en région avec des perspectives concernant un événement de niveau régional. Enfin, la mise à disposition facilitée de jeux de données spatiaux (catalogue DINAMIS etc.) pourrait être envisagée avec une valorisation des usages, en fonction des souhaits exprimés par la communauté régionale.

- **Code action** : REF4
- **Axe planification écologique** : Mieux consommer / Numérique responsable
- **Cadre partenarial** : Région (coord.), CNES, pôle SAFE, IGN, entreprises privées (lauréats des AAP : société MEOSS (AAP 2024))
- **Calendrier** :
 - AAP POC 2023 : « AAP'li SAT » : identification et le suivi des risques de sécheresse par télédétection spatiale en contexte méditerranéen - restitution des travaux fin T2 2024
 - AAP POC 2024 : définition du sujet, lancement de l'AAP et attribution avant T4 2024, restitution des travaux au T2 2025



LES RESSOURCES (ÉTUDES, DONNÉES, SERVICES NUMÉRIQUES)

Valorisation des données classées du programme Lidar HD national sur le territoire régional

Dans le cadre du programme de couverture national Lidar HD de l'IGN, le territoire de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur a fait l'objet d'une acquisition désormais avec diffusion progressive des nuages de point classés sur le Géoportail de l'IGN et prochainement sur la Géoplateforme. La Région a abondé à hauteur de 1 million d'euros au programme d'acquisition en priorisant notamment sur la production de formats facilitant la prise en main des données brutes (nuages de points) : modèles numériques de terrain, d'élévation, de surface... Au-delà de l'appui au programme national, l'animation et le partage autour des usages du Lidar HD constituent un point d'intérêt à traiter avec les acteurs du territoire et notamment au regard des opportunités que cette donnée à très haute résolution offre (prévention des risques, connaissance des volumétries de la forêt...)

- **Code action** : REF3
- **Axe planification écologique** : Mieux consommer / Numérique responsable
- **Cadre partenarial** : IGN, Région, acteurs territoriaux
- **Calendrier** : 2024

- **Code action** : REF2
- **Axe planification écologique** : Mieux consommer / Numérique responsable
- **Cadre partenarial** : Région
- **Calendrier** : T2-T3 2024

Référentiels vectoriels

Les données collaboratives sont au cœur des travaux de la Plateforme avec la conception selon un standard prédéfini et la mise à jour par des collectifs d'acteurs de données de référence sur le territoire (ex. données issues du partenariat SUD Foncier éco sur les zones d'activité). La question des données collaboratives au sens large pourrait faire l'objet d'une démarche de travail partagée. La promotion d'un cadre pour la mise à jour de référentiels nationaux et/ou ouverts (cadre de la Géoplateforme, OpenStreetMap...) aurait pour intérêt de favoriser le référencement de données d'intérêt partagé avec un enjeu de complétude et qualité.

L'actualisation voire la refonte de certains modèles ou parfois le simple appui à la constitution s'avère essentiel pour doter les territoires de formats partagés. À titre d'exemple, l'adressage (sujet BAN/BAL), s'il fait désormais l'objet d'un cadre clair avec des outils de mise à jour bien identifiés (mes-adresses.data.gouv.fr de l'ANCT notamment) constitue un enjeu pour les communes qui en ont depuis la loi 3DS la responsabilité avec un besoin d'accompagnement renforcé. La représentation cadastrale unifiée (RPCU) est également un chantier majeur porté par l'IGN et la DGFIP avec d'importants travaux de recalage des plans à mener pour doter les territoires d'une matière première essentielle à la gestion de son territoire. L'occupation du sol à grande échelle (OCS GE) et la BD forêt font également partie des référentiels d'importance sur lesquels la Plateforme pourra ou sera amenée à traiter (voir [Forêt, agriculture, ressources, alimentation](#) ; cf. [action SF6](#))

L'enquête menée lors des rendez-vous territoriaux a fait remonter des besoins assez divers avec en premier lieu, la mise en place d'une structure de « meta-observatoire » centralisant des données pré-traitées sur le territoire, à articuler tant avec les dispositifs nationaux que locaux. La mise en place d'un lieu d'échange sur la méthodologie de construction, de standardisation et de mise en qualité des données a également été évoquée. Parmi les sujets thématiques les enjeux portent notamment sur l'accompagnement à la mise en place des bases adresses locales, comme celles portant sur les établissements recevant du public (ERP). Le partage de données cadastrales multi-millésimées bénéficiant de traitements qualitatifs pour faciliter leur utilisation simplifiée ou encore le partage d'informations sur les financements des collectivités complète le tableau.



Maintien et développement du service de diffusion des données cadastrales MAJIC

Afin d'accompagner les usagers dans l'accès aux données de référence et amorcer la production de bases enrichies, thématiques sur le foncier, il est prévu d'une part de maintenir et développer le service de diffusion MAJIC (cadastre), d'autre part de développer une première brique de jeux de données enrichis issus de l'exploitation des données MAJIC sur le périmètre régional.

- **Code action** : REF1
- **Axe planification écologique** : Mieux consommer / Numérique responsable
- **Cadre partenarial** : Région, DGFIP
- **Calendrier** :
 - déploiement du nouveau service de diffusion MAJIC via DataSud : T2-T3 2024
 - mise à disposition du millésime 2023 des fichiers MAJIC, T2-T3 2024

Index des actions thématiques

A

- Accompagnement autour de l'actualisation des bases de connaissance sur l'hydraulique agricole **42**
- Accompagnement autour de l'évolution d'UrbanSIMUL **34**
- Accompagnement autour des inventaires de friches **34**
- Actualisation du tableau de bord du développement durable **31**
- Appui à l'expérimentation sur la séquestration carbone des sols « MEO-Carbon » sur le territoire régional **48**
- Appui au développement et la promotion d'un observatoire photographique du paysage littoral **45**
- Appui au maintien et au développement de la démarche d'observation du trait de côte dans le cadre de la plateforme Mon Littoral Provence-Côte d'Azur **44**

C

- Conception et diffusion de jeux de données enrichis issus des fichiers du cadastre numérique sur le foncier **35**
- Conduite partenariale de l'observation du foncier économique régional **36**
- Constitution et suivi d'une base de données sur les aménagements cyclables en région **55**
- Construction d'un système d'observation des territoires transfrontaliers dans le cadre du projet Observ'Alp **54**
- Contribution au chantier data France Nation Verte et au Plan de Transformation Énergétique et Écologique **31**

D

- Déploiement d'une visionneuse des données d'économie **52**
- Déploiement d'une visionneuse des données d'occupation du sol régionales **35**
- Déploiement d'une visionneuse des orthophotographies historicisées de la région **59**
- Diffusion de jeux de données actualisés sur la production de logements neufs **40**

E

- Étude « Dans le halo de la pauvreté monétaire » **53**
- Étude sur la consommation d'espace liée à l'activité économique **37**
- Étude sur la maritimité des métropoles régionales **45**
- Étude sur la projection de ménages à l'horizon 2050 **39**
- Étude sur la « silver économie » : le vieillissement démographique en région Provence-Alpes-Côte d'Azur - volet 2 **54**
- Étude sur la vacance de logements en Provence-Alpes-Côte d'Azur **39**
- Étude sur la vulnérabilité énergétique des ménages liée au logement **53**
- Étude sur le rôle du capital humain dans le potentiel d'innovation de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur ? **52**
- Étude sur les perspectives d'érosion du trait de côte littoral : comment inclure la problématique du recul du littoral dans les stratégies de planification ? **45**
- Étude sur les réponses publiques à la raréfaction de l'eau **43**
- Étude sur les « températures anormalement chaudes » **48**
- Étude sur les zones d'activités économiques « de l'inventaire à la stratégie » **37**
- Étude sur les zones d'activités économiques et l'amélioration de la gestion intégrée de l'eau dans une ZAC existante **37**
- Étude sur l'évaluation de l'impact du changement climatique sur les activités économiques en région Provence-Alpes-Côte d'Azur : le cas de l'activité touristique **52**
- Étude sur l'insertion professionnelle des jeunes **52**

I

- Identification du risque sécheresse en contexte méditerranéen (projet HydroSpace4PACA) dans le cadre d'un projet d'appui à l'innovation par l'usage des données spatiales **42**

L

- Lancement d'une étude portant sur la ressource en eau dans les stations des Alpes du Sud **43**

M

- Maintien et développement de l'observatoire de la conjoncture régionale **51**
- Maintien et développement de l'observatoire de l'aménagement numérique du territoire **49**
- Maintien et développement du service de diffusion des données cadastrales MAJIC **60**
- Maintien et développement du service LME sur l'implantation des infrastructures et réseaux de communications électroniques **49**

O

- Observation des dynamiques des centres-villes régionaux **38**

P

- Partage des diagnostics territoriaux sur le périmètre des Parcs naturels régionaux actuels et à venir **46**
- Préfiguration et lancement d'une démarche collective portant sur le sujet de la consommation foncière et de l'artificialisation en région **33**
- Primo-acquisition mutualisée d'une orthophotographie très haute résolution régionale en plusieurs phases et accompagnement des acteurs régionaux **57**

S

- Séminaire cartes et données sur la forêt **47**
- Séminaire cartes et données sur « la gestion de l'eau aujourd'hui et demain : quels outils et données au service des territoires ? » **43**
- Séminaire thématique « Eau visible, eau invisible : les enjeux de la connaissance de l'eau en Région au service de la sobriété » **43**
- Soutien aux usages innovants des données satellitaires dans le cadre de projets d'expérimentation **58**

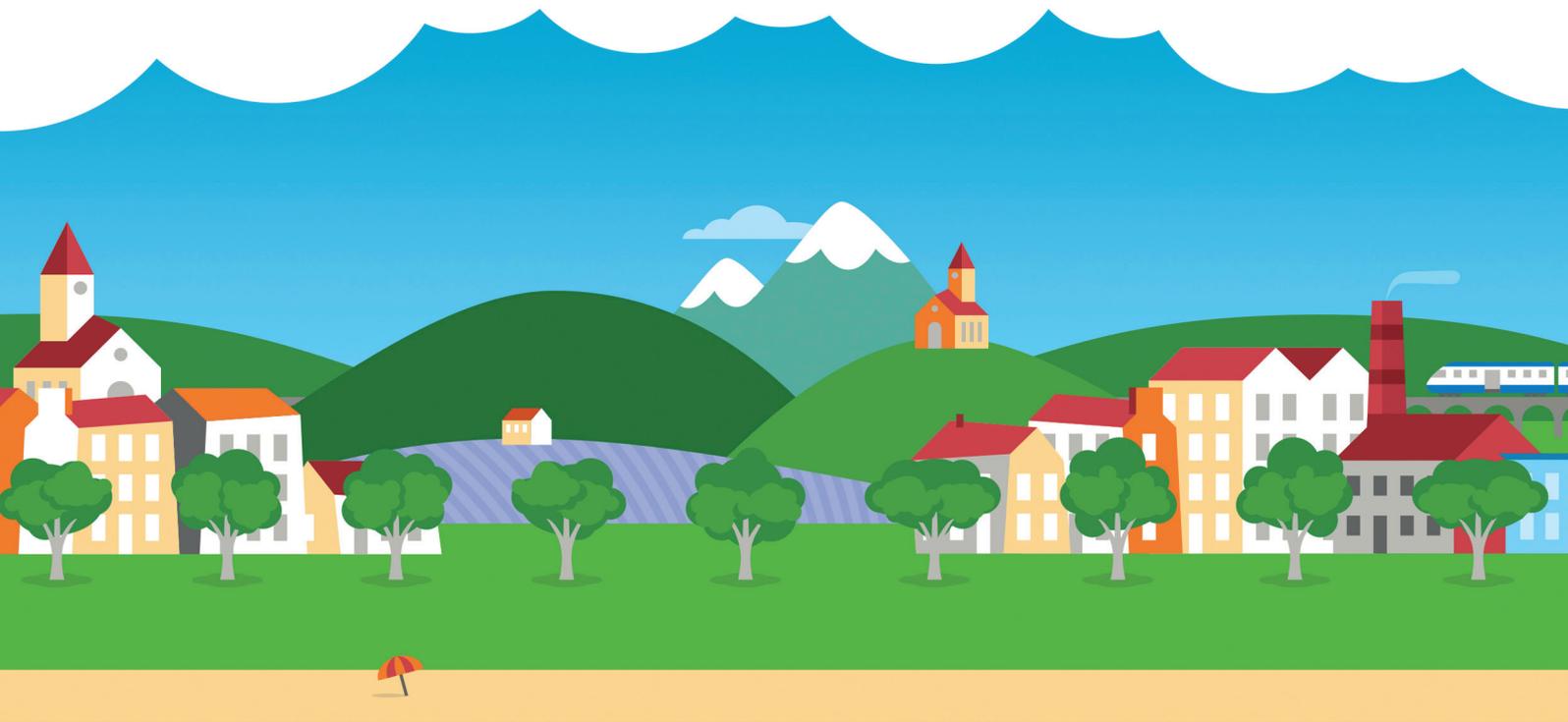
V

- Valorisation des données classées du programme Lidar HD national sur le territoire régional **58**



CONNAISSANCE DU TERRITOIRE

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR



Contactez les équipes de la Plateforme :
connaissance-territoire@maregionsud.fr

Adhérez (gratuitement) au dispositif :

